

Relations

Pour qui veut une société juste

NUMÉRO 742

août 2010

Silences

**Bruit, idéologie
et censure**

**L'indicible
de la souffrance**

**Les noces
de la musique
et du silence**

Un ange passe

**Le cri sourd
de Dieu**



Controverse

Le tourisme équitable et solidaire: une voie prometteuse?

5,50 \$



ARTISTE INVITÉ :
JOE LIMA

Relations

NUMÉRO 742, JUILLET-août 2010

ACTUALITÉS	4
HORIZONS Pedro Arrupe: un homme pour les autres Marco Veilleux	9
LE CARNET DE BERNARD ÉMOND Le réel	10
AILLEURS La Libye: 40 ans de régime autoritaire et rentier Mouloud Idir	28
LA FORME DU JOUR CHRONIQUE LITTÉRAIRE Huit Élise Turcotte	30
REGARD Droits humains en Turquie: la longue route Idil Atak	33
CONTROVERSE Le tourisme équitable et solidaire: une voie prometteuse? Rodolphe Christin Louise Constantin	36 37
EN BREF	38
MULTIMÉDIAS	39
LIVRES	40

Couverture: Joe Lima, *Le passage*, 2004, huile et cire sur toile, 95 cm x 110 cm

DOSSIER

SILENCES

À une époque caractérisée par un bourdonnement médiatique incessant, plusieurs recherchent la paix que procure le silence, notamment dans l'art ou les expériences contemplatives, méditatives et religieuses. Indispensable à la construction du sens, le silence est écoute de l'autre, ouverture à l'altérité et rendez-vous avec le mystère. Mais qu'en est-il lorsqu'il incarne l'indicible, la souffrance, la maladie? Lorsqu'il découle d'une injonction à se taire, de la censure ou d'une sanction pour avoir dénoncé l'injustice, l'oppression ou l'exploitation? Car lorsque certains parlent et monopolisent la parole publique, d'autres doivent se taire et sont contraints au mutisme.

Silences Jean-Claude Ravet	11
Bruit, idéologie et censure Alain Deneault	13
L'itinéraire: la parole des sans-voix Audrey Côté	15
L'indicible de la souffrance Éric Gagnon	16
Ils ne diront rien et Des silences Hélène Monette	18
Les noces de la musique et du silence Claude Vaillancourt	19
La surdité: un silence plein de bruit Daphnée Poirier	21
Un ange passe Sylvie Germain	22
La fécondité du silence Suzanne Gaulin	23
En lisant <i>Ariel</i> Louise Warren	25
Le cri sourd de Dieu Jean-Claude Ravet	26

ARTISTE INVITÉ

Joe Lima est peintre, sculpteur et graveur. D'origine portugaise, il vit à Montréal. Ces dernières années, il a réalisé principalement des fresques sur les thèmes de l'absence, de la perte et de l'incertitude. Il tente d'exprimer la condition humaine en lien avec un milieu de vie, un environnement parfois mystérieux et inconnu. Ses sources d'inspiration proviennent de films et de photos qu'il a réalisés au Portugal et au Québec, en plus d'histoires de famille qui jonglent avec le folklore et les superstitions. Depuis 1985, son travail a fait l'objet de plusieurs expositions au Portugal, au Canada et au Québec. Ses œuvres font partie de différentes collections dont celle du Museu de Angra do Heroísmo, aux Açores.

FONDÉE EN 1941

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, un centre d'analyse sociale progressiste fondé et soutenu par les Jésuites du Québec. Depuis près de 70 ans, *Relations* œuvre à la promotion d'une société juste et solidaire en prenant parti pour les exclus et les plus démunis. Libre et indépendante, elle pose un regard critique sur les enjeux sociaux, économiques, politiques et religieux de notre époque.

DIRECTRICE
Élisabeth Garant
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Claude Ravet
RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Catherine Caron
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Amélie Descheneau-Guay
PROMOTION/PUBLICITÉ
Roxanne Bélair
DIRECTION ARTISTIQUE
Mathilde Hébert
ILLUSTRATIONS
Goldstyn, Chloé Surprenant
RÉVISION/CORRECTION
Éric Massé

COMITÉ DE RÉDACTION
Gregory Baum, Gilles Bourque, Louise Dionne, Céline Dubé, Guy Dufresne, Jean-François Filion, Marc-André Gagnon, Mouloud Idir, Nicole Laurin, Guy Paiement, Rolande Pinard, Jacques Racine

COLLABORATEURS
André Beauchamp, Jean-Marc Biron, Dominique Boisvert, Marc Chabot, Bernard Émond, Vivian Labrie, Jean-Paul Rouleau, Carolyn Sharp, Élise Turcotte

IMPRESSION HLN
sur du papier recyclé contenant
100 % de fibres post-consommation.

DISTRIBUTION LMPI / HDS Canada

Relations est membre de la SODEP
<www.sodep.qc.ca>

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Repère* et dans *l'Index de périodiques canadiens*, publication de Info Globe.

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
ISSN 0034-3781

ABONNEMENTS Ginette Thibault
8 numéros (un an) : 35 \$ (t. i.)
Deux ans : 65 \$ (taxes incluses)
À l'étranger : 55 \$ Étudiant : 25 \$
Abonnement de soutien : 100 \$ (un an)
TPS: R119003952 TVQ: 1006003784

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Canada

Envoi de Poste-publication
Enregistrement n° 09261

BUREAUX
25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6
tél. : 514-387-2541
télé. : 514-387-0206

relations@cjf.qc.ca
www.revuerelations.qc.ca

Le sang noir de la Terre

Et si la marée noire dans le golfe du Mexique atteignait notre esprit et y laissait une trace indélébile... Il le faudrait pour l'avenir du monde. Il faudrait qu'elle nous laisse le goût intolérable de la bêtise – une bêtise terrible parce qu'elle a la force des titans, le concours des pouvoirs, la richesse des banques, l'audience des médias, et se moque de tout. Une bêtise qui tue et qui gouverne nos vies. Il le faudrait pour que son goût de mort nous soulève le cœur et nous la fasse vomir. Pour que s'organise une résistance têtue contre les rapaces de la Terre qui enfoncent leurs serres et leur bec dans la chair du monde – la dévorant, la déchiquetant en multitudes de marchandises, en titres d'actions, en cotes boursières. Car il faudra bien que cesse un jour ce saccage, avant qu'il ne reste en guise de nature... qu'une charogne.

prudentes. Voulant économiser quelques centaines de millions, elle n'a pas cru bon d'installer un système de sécurité par sonar, ni un puits secondaire, au cas où l'actionnement manuel aurait fait défaut, ce qui fut le cas. Elle a ainsi prêté flanc à la plus grande catastrophe pétrolière de l'histoire, aux conséquences écologiques tragiques pour le golfe du Mexique et ses pays riverains. Les raisons? L'aveuglement, l'appât du gain et la complicité politique. Car il ne faut pas l'oublier, cela a été possible grâce au laisser-faire du gouvernement américain et particulièrement du Minerals Management Service. Cet organisme gouvernemental chargé de surveiller et d'inspecter les forages est complètement à la solde des pétrolières depuis que George W. Bush et son vice-président Dick Cheney, qui ont tous deux des intérêts dans l'exploitation du pétrole, y ont mis leurs hommes de main.

Il est difficile d'imaginer l'inimaginable. Pourtant, nous y sommes peu à peu contraints, en raison de la capacité qu'ont les maîtres financiers du monde de nous rendre familier et prochain l'horizon apocalyptique.

Si cet horizon devient possible, c'est qu'une part essentielle de notre humanité a été délaissée avec le « progrès » technique et marchand. Ce faisant, nous nous sommes habitués à la démesure, à la dés-humanisation et à la marchandisation du monde comme si

elles allaient de soi, au point où la bonne société préfère se distraire dans la médiocrité pendant que la bonne marche du système broie tout sur son passage – les multitudes de laissés-pour-compte et la nature d'abord. Mais il n'épargnera personne, pas même ses dirigeants insouciants et serviles. Simone Weil parle

du mal terrible du déracinement; Hannah Arendt de l'aliénation du monde, qui nous le rend étranger, extérieur à nous-mêmes; Michel Henry et Michel Freitag de la perte de l'expérience du monde sensible et symbolique.

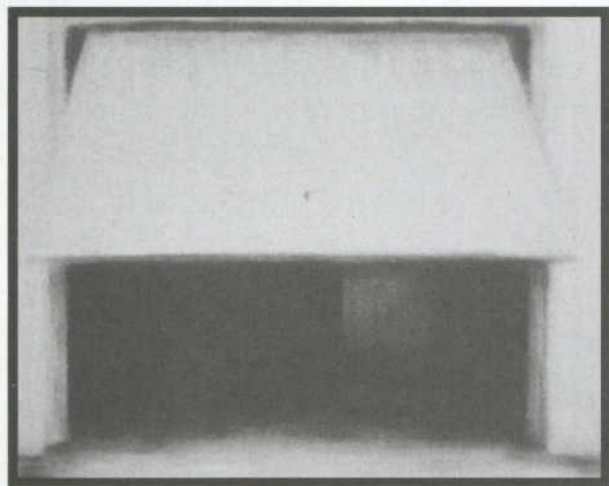
Ce souci et cette amitié avec les petites choses de la vie, cette attention à notre fragile « humanité », cet émerveillement devant ce « quelque chose » qui nous habite et nous dépasse, et nous convie au combat solidaire, il nous faut les retrouver avant que la tempête glaciale du « progrès » laisse derrière elle le désert de l'insignifiance. Rien n'est joué. Contre ce qui se présente faussement comme une fatalité, l'extraordinaire pouvoir de l'action humaine, aussi modeste soit-elle, est toujours capable d'initier des nouveaux commencements – épiphanies de liberté.

Pourquoi ne pas profiter du temps des vacances, souvent occasion de se soustraire au diktat de l'utile et de se dessaisir d'habitudes routinières, pour s'enraciner dans l'essentiel – et y puiser force et souffle? Et dans cet arrêt, pourquoi ne pas côtoyer les poètes, les prendre pour passeurs et éclaireurs, et s'aventurer sur l'autre rive de l'existence où la parole, comme une brèche, laisse affleurer un peu du silence du monde et de sa beauté qui nous baigne? Car l'inutile est plus que jamais nécessaire.

Karel Kosik, philosophe et dissident tchèque, ami de Jan Patočka, en conclusion d'un texte remarquable, *La morale au temps de la globalisation*, nous le rappelle: « le destin de l'humanité n'est pas de saccager la planète, mais d'habiter poétiquement la Terre¹. »

JEAN-CLAUDE RAVET

1. Karel Kosik, *La crise des temps modernes*, Paris, Les Éditions de la Passion, 2003.



Joe Lima,
Le garage, 2005,
huile et cire sur
toile, 52 cm x
56 cm

Au lieu de cela, l'exploitation du pétrole en mer, à des profondeurs qui défient toute possibilité de réparation de bris, prolifère. Productivisme oblige. Certes, British Petroleum, une des plus grosses pétrolières du monde, au chiffre d'affaires de plusieurs centaines de milliards de dollars, fait figure de cancre parmi les autres, plus



Marché de l'immobilier et crise du logement

L'expansion du marché de l'immobilier, qui découle de la financiarisation de ce secteur, engendre de profondes inégalités en termes d'accessibilité au logement.

LOUIS GAUDREAU

L'auteur est étudiant au doctorat en sociologie et chargé de cours à l'UQAM

Il y a à peine dix ans, le Québec traversait une grave crise du logement qui avait défrayé la manchette en raison du nombre impressionnant de ménages qui, à l'approche du 1^{er} juillet, s'étaient retrouvés sans logement et de la forte contestation qu'elle avait suscitée. En 2010, cette crise s'exprime de façon un peu moins spectaculaire, mais persiste de manière tout aussi aiguë.

La forte croissance du marché de l'immobilier au cours de la dernière décennie pourrait bien en être la cause. En effet, selon deux études publiées, en mars 2010, par le Mouvement Desjardins et la Banque Scotia, le marché de l'immobilier a fait preuve d'une vigueur exceptionnelle depuis le début des années 2000. Le prix des propriétés a augmenté de 112%, ce qui

constitue la plus forte appréciation depuis 50 ans. De plus, ce secteur de l'économie a relativement peu souffert de la récente crise économique en connaissant, après un léger recul en 2008, une année 2009 et un hiver 2010 records. L'optimisme à l'égard du marché de l'immobilier se traduit également par la multiplication des chroniques financières incitant les ménages québécois à investir dans ce secteur et qui, à l'instar du magazine *L'actualité* et de la revue *Canadian Real Estate*, suggèrent à leurs lecteurs des moyens de « profiter du marché de l'immobilier » ou encore des façons de « combattre » l'éventuelle hausse des taux d'intérêts.

La hausse des prix de l'immobilier est cependant loin de profiter à tous, un problème d'accessibilité s'ajoutant à la rareté des logements qui avait caractérisé la crise du début des années

2000. Pendant que le nombre de logements disponibles pour la location a faiblement augmenté dans la majorité des régions du Québec, leur prix s'est accru beaucoup plus rapidement. Ainsi, sous la pression d'un marché en pleine ébullition, de nombreux ménages pour qui le logement est une source de dépenses, et non de revenus, doivent maintenant y consacrer une part grandissante de leur budget. Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (Frapru) calcule, par exemple, que le loyer mensuel moyen d'un appartement de deux chambres à coucher dans la région de Montréal a augmenté de 31,4% depuis 2000, pour atteindre 669\$. À Québec, il a subi une hausse similaire de 31%, passant à 676\$. Ces augmentations condamnent au-delà de 200 000 ménages québécois à engloutir plus de la moitié de leur revenu dans le loyer et ne sont certainement pas étrangères à la hausse marquée, au cours de cette même période, des demandes de résiliation de bail entendues par la Régie du logement pour non-paiement du loyer¹.





La réforme du statut de réfugié : des injustices en vue

La forte croissance du secteur de l'immobilier a été attribuée à différents facteurs tels que le climat économique favorable du début de la décennie, les nombreux incitatifs que le gouvernement canadien a mis en œuvre pour encourager l'accession à la propriété et la récente faiblesse des taux d'intérêt. Plus fondamentalement encore, cette croissance a été stimulée par les moyens relativement nouveaux dont disposent les banques pour prêter davantage. Ceux-ci trouvent leur origine dans l'expansion de la finance capitaliste, et plus particulièrement de la titrisation financière. Cette opération, qui est d'ailleurs activement promue et soutenue par le gouvernement fédéral, consiste à convertir les prêts que les institutions financières octroient à leurs clients en titres financiers. Les banques peuvent par la suite vendre leurs hypothèques « titrisées » sur les marchés financiers à des investisseurs à la recherche de nouvelles occasions de rendement. La titrisation leur permet alors d'échanger une dette inscrite à leur bilan contre de l'argent qui peut ainsi être employé à la création de nouveaux prêts hypothécaires. D'un côté, une telle financiarisation de l'immobilier accroît les possibilités de transactions sur ce marché et entretient l'augmentation des prix, ce qui rend l'accès au logement de plus en plus difficile. De l'autre, elle consolide deux pratiques désormais constitutives du capitalisme contemporain, la spéculation et le surendettement, dont on connaît maintenant les conséquences potentielles.

Considérée sous cet angle, l'expansion du marché de l'immobilier au cours de la dernière décennie perd un peu du lustre que certains analystes ont tenté de lui donner. Au-delà des rendements que génère présentement ce secteur, elle met également en lumière les profondes inégalités dont celui-ci se nourrit ainsi que les mécanismes possiblement dévastateurs sur lesquels il repose. ●

1. Consulter : <www.frapru.qc.ca>.

En plus d'affecter les demandeurs d'asile les plus vulnérables, le projet de loi implique un transfert de pouvoir inédit entre les mains du ministre de l'Immigration et des fonctionnaires.

ALAIN VALLIÈRES

Le ministre de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Multiculturalisme, Jason Kenney, a présenté, le 30 mars dernier, un projet de loi intitulé *Loi sur des mesures de réforme équitables concernant les réfugiés* (C-11). Celui-ci a été voté en deuxième lecture le 29 avril 2010 et est étudié par le comité sur la citoyenneté et l'immigration.

Le gouvernement conservateur juge que trop de personnes « abusent » du système de protection des réfugiés afin de contourner les exigences et les délais de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR). Il s'inspire de la Grande-Bretagne qui a adopté, en 2004, une approche fondée sur la suspicion face aux demandeurs d'asile. En réformant le système d'octroi du statut de réfugié, le gouvernement Harper prétend corriger ce problème tout en maintenant la « longue tradition humanitaire du Canada ». Or, malgré ces déclarations d'intention, aucune proposition n'est faite pour pallier les abus et encore moins résoudre les problèmes liés à l'examen des demandes d'asile.

Que contient ce projet de loi ? D'abord, les demandes d'asile actuellement traitées par des commissaires de la CISR seraient confiées à des fonctionnaires. Une entrevue initiale de « collecte de renseignements » avec le

demandeur aurait lieu dans les huit jours suivant le dépôt de la demande. Cette entrevue serait suivie d'une audience à la section de la protection des réfugiés, sous la direction d'un fonctionnaire formé à cet effet qui compléterait le processus dans les 60 jours. Le nouveau système proposé comprend également une procédure d'appel complète permettant de présenter de nouveaux éléments de preuve et, dans certains cas, d'obtenir la tenue d'une audience.

Le projet de loi prévoit aussi la création d'une liste de pays jugés « sûrs » par le ministre. Les ressortissants des pays qui ne s'y retrouvent pas verront ainsi leur droit de faire appel nié. Dans quelle mesure le ministre sera-t-il influencé par les pressions politiques de gouvernements insultés que leur pays n'ait pas été qualifié de « sûr » ? De même, la question de l'influence de cette désignation sur les fonctionnaires se pose car ce sont eux qui devront décider, en première ligne, du sort de ceux qui demandent protection au Canada. Amnistie internationale qualifie d'ailleurs cette liste de discriminatoire car elle serait incompatible avec l'article 3 de la Convention relative au statut des réfugiés des Nations unies.

De plus, le projet de loi touchera les réfugiés les plus vulnérables. Ceux-ci peuvent actuellement déposer, en tout temps, une demande de visa pour des

L'auteur est avocat et chargé de cours à l'Université de Montréal

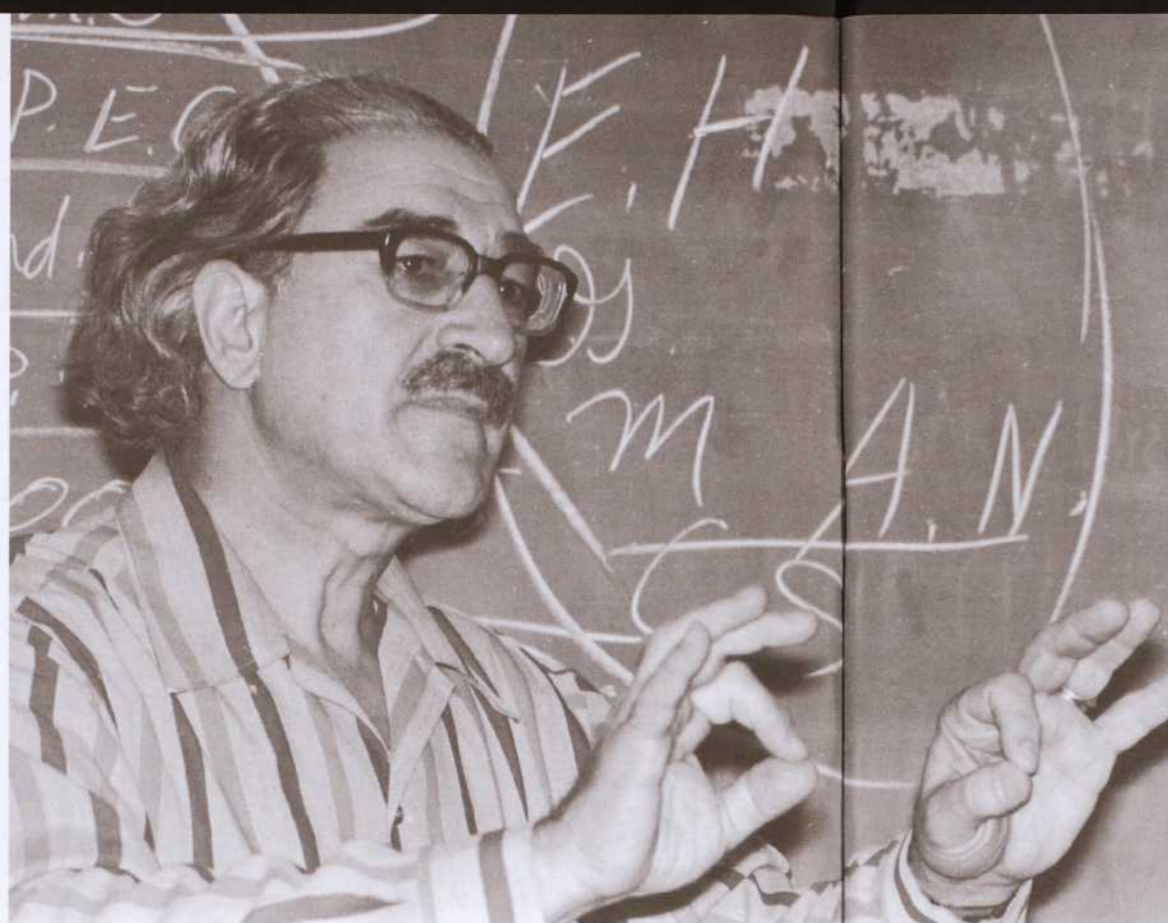


Michel Chartrand en 1975 à l'UQAM. Photo: Archives de la CSN

motifs d'ordre humanitaire lorsqu'ils ne répondent pas aux critères qui déterminent le statut de réfugié. De nombreux demandeurs déboutés qui ont besoin de protection tentent de demeurer au Canada par cette voie. Le projet de loi C-11 interdira dorénavant de déposer une requête dans l'année suivant le refus de la CISR. Il y a tout lieu de craindre que des personnes soient expulsées du Canada durant cette période. La possibilité de faire valoir l'existence de motifs humanitaires pour demeurer au pays deviendra donc théorique pour bien des gens...

Plusieurs groupes, dont Amnesty internationale, le Conseil canadien pour les réfugiés et le Centre justice et foi, ont critiqué le projet de loi C-11. L'opposition parlementaire questionne également l'indépendance des fonctionnaires et la liste des pays « sûrs ». Mais le principal problème posé par cette réforme réside dans le transfert des pouvoirs qu'elle implique. En effet, un glissement du pouvoir s'opère discrètement de la CISR, le plus grand tribunal indépendant du Canada, vers le ministre, qui pourra influencer le processus d'octroi du statut de réfugié. L'indépendance de la CISR était pourtant relativement garante de la neutralité politique dans l'examen des demandes d'asile. En accordant un pouvoir déterminant à la fonction publique fédérale – sur laquelle le gouvernement a la mainmise –, ce nouveau système exclura des décideurs qualifiés provenant de divers horizons dont les universités, les organisations de droits de la personne et les organismes sociaux. Or, la neutralité est essentielle à la prise de décisions justes en matière de droit d'asile. La protection des demandeurs d'asile, dont les plus vulnérables, concerne celle des droits fondamentaux de la personne et devrait donc demeurer apolitique. ●

L'auteur est coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations, un volet de la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté de l'UQAM



Michel Chartrand : prophète de notre temps

Il s'est révélé un critique sans compromis des pouvoirs, au nom des exploités. Ses paroles ont été des leviers pour lancer des notes d'espoir pour l'avenir.

ANDRÉ JACOB

Tout a déjà été dit, ou presque, au sujet de Michel Chartrand, mais un qualificatif ressort : il a été un prophète, au sens biblique du terme. En effet, il mérite ce titre en raison de son engagement sans relâche dans le syndicalisme de combat et les luttes sociales, dont la promotion des droits des locataires et des accidentés du travail. À cet égard, il a créé, dans les années 1980, la Fondation pour l'aide aux travailleurs et travailleuses accidentés (FATA). Ardent promoteur du coopératisme, il a aussi présidé la

Caisse populaire de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), sans oublier son engagement indéfectible au plan de la solidarité internationale (Centre international de solidarité ouvrière, Québec-Chili, Québec-Palestine, etc.).

Michel Chartrand s'est distingué comme un infatigable militant politique. « Tout est politique », répétait-il. Nationaliste souverainiste et socialiste, il a d'abord affronté le régime de Maurice Duplessis, dans les années 1950, et tenu tête au gouvernement de Pierre Elliott Trudeau, dans les années 1970-1980. Révolutionnaire souvent

cloué au pilori par les différents tenants du pouvoir, il n'hésita jamais à démasquer les pharisiens et vendeurs du temple de l'économie, les banquiers et les spéculateurs financiers, et à dénoncer la vilenie de leurs promesses de paradis dorés. Pour lui, « créer la richesse » ne signifiait pas favoriser l'accumulation égoïste de grandes fortunes supposées générer des retombées bénéfiques pour l'ensemble de la population; au contraire, cela réclamait des politiques sociales équitables, un revenu minimum garanti et plus de droits sociaux pour les plus démunis.

Tout comme Martin Luther King et Nelson Mandela, Michel Chartrand n'a jamais hésité à mettre sa faconde au service de la recherche de la justice avec l'énergie vigoureuse d'un porte-étendard passionné par l'espoir d'un monde meilleur. Inspiré par les paroles évangéliques « aimez-vous les uns les autres », il les traduisait par un mot d'ordre politique : tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Son agir se fondait sur un jugement moral élevé et un niveau aigu de conscience critique au sens où Paulo Freire l'entendait, à savoir une solide capacité d'analyse et de lutte afin de changer les mentalités

et les structures sociales opprimantes. En ce sens, sa parole et ses actions n'ont jamais trahi ses principes.

Sa principale force – son verbe – correspond à ce qu'on comprend d'un prophète. Ésaïe, prophète biblique, illustre bien la force de la parole publique : « Malheur! Nation pécheresse, peuple chargé de crimes, race de mal-faisants, fils corrompus, [...] apprenez à faire le bien, recherchez la justice, secouez l'opprimé, rendez justice à l'orphelin, défendez la veuve! » (1, 4.17). De la même manière, Michel Chartrand n'a jamais hésité à utiliser des mots percutants pour dénoncer la corruption et les collusions entre les différents niveaux de pouvoir, tout comme il ne s'est jamais privé de bousculer les vendeurs d'illusions comme les « lucides » du néolibéralisme éco-

nomique. Ses réactions épidermiques et son indignation face aux injustices le portaient à clamer la vérité en des termes simples, directs, clairs et compréhensibles. Il questionnait et choquait mais toujours pour mieux ébranler les certitudes des pouvoirs en place, entrebâiller des portes sur des perspectives d'avenir et briser le conformisme idéologique, social et politique trop souvent porteur d'individualisme, de cynisme, d'aveuglement et de passivité.

Enfin, faut-il le souligner, malgré ses nombreux engagements publics, cet homme de parole se ressourçait par la lecture, la réflexion ainsi que dans la profondeur et la force du silence. N'est-ce pas, encore là, la caractéristique d'un véritable prophète? ●

Climax politique en Bolivie

La conférence mondiale des peuples sur le changement climatique et les droits de la « Terre mère » a mis de l'avant des propositions que les pays du Nord doivent prendre en compte.

MARIE MAZALTO

Convoqué par le gouvernement socialiste d'Evo Morales, ce sommet, qui s'est tenu du 20 au 22 avril 2010 à Tiquipaya, en Bolivie, a bénéficié de la participation de plus de 20 000 personnes originaires de 136 pays. Le gouvernement et les ONG organisatrices avaient comme objectif principal de rompre avec une approche qui légitime exclusivement l'expertise scientifique afin de donner

une voix aux peuples et de poser socialement et politiquement la problématique du changement climatique.

Depuis l'annonce de sa tenue, au sortir de l'échec de la rencontre de Copenhague organisée en 2009 sous les auspices de l'ONU, ce sommet est apparu comme un défi lancé aux pays du Nord par les pays d'Amérique latine à tendance socialiste (Bolivie, Cuba, Venezuela, etc.). C'est que Copenhague a révélé les failles de la « démocratie » internationale, certains pays du

L'auteur est coordonnatrice du programme Communautés, territoires et gestion des richesses naturelles de l'Association des populations des montagnes du monde, et chercheuse associée à la Chaire C.-A. Poissant de l'UQAM et au CIRAD, en France

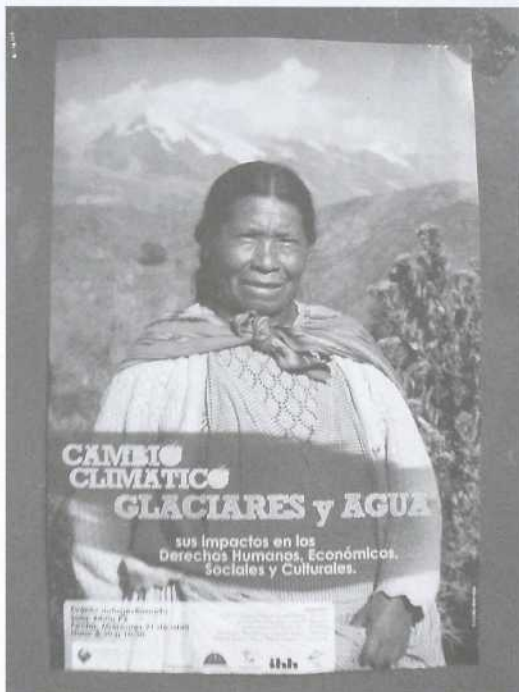


Photo: The City Project

Nord y ayant imposé unilatéralement un pseudo-consensus. Celui-ci ne fait que traduire leur résistance à s'engager pour limiter les impacts négatifs du modèle de développement productiviste et du mode de vie consumériste sur le réchauffement du climat mondial.

Fort du premier gouvernement « autochtone » et socialiste de son histoire, l'État plurinational de Bolivie s'est posé en leader en initiant une réflexion sur les causes structurelles du processus de changement climatique. Ainsi, la rencontre de Tiquipaya a été l'occasion d'affirmer de manière virulente que le changement climatique est une des conséquences directes du mode de production capitaliste qui, dans ses fondements, constitue une menace pour toute source de vie sur Terre.

À ce titre, ce sommet a pris des airs de rencontre altermondialiste en présentant une fin de non-recevoir à ce système. Les thématiques empruntaient à la fois à la culture des peuples autochtones andins (Aymara et Quechua) et aux valeurs humanistes occidentales (Déclaration des droits de l'Homme). Les débats ont été orientés autour de principes qui placent les équilibres sociaux et

naturels et le « bien-vivre » collectif au centre du projet social, économique et politique – en opposition avec un « mieux-vivre » conçu comme une course effrénée au bonheur individuel.

En plus des interventions très attendues de personnalités telles que Vandana Shiva ou Naomi Klein et des discours du chef de l'État bolivien et de son homologue vénézuélien Hugo Chávez, plusieurs centaines d'événements organisés par les participants se sont tenus parallèlement au travail de fond mené au sein des 17 tables de travail. Ainsi, loin des débats d'experts, des centaines

de groupes sociaux, d'ONG, de représentants des pays du Nord et du Sud, d'élus ou de simples citoyens, aux côtés de milliers de Boliviens, ont répondu à l'appel lancé pour enclencher un dialogue social sur le thème du changement climatique. Les participants sont venus témoigner, s'informer, débattre et dénoncer les impacts négatifs du « capitalisme mondial » et la dégradation rapide des conditions d'accès aux ressources naturelles dans leurs territoires. Les peuples de montagne et des villes ont évoqué les con-

séquences négatives de la fonte rapide des glaciers sur l'accès à l'eau; les peuples autochtones ont témoigné des impacts sociaux et environnementaux désastreux des grands projets miniers sur leurs terres ancestrales. Ils ont été nombreux à parler, entre autres, de la déforestation, de la pollution, de l'assèchement des rivières et des lacs comme facteurs déclencheurs d'un exode rural massif.

En culminant le 22 avril – journée mondiale de la « Terre mère » depuis 2009 – le sommet de Tiquipaya a été l'occasion de rappeler que le futur de l'humanité dépend de sa capacité à reconnaître les dangers du modèle de développement dominant basé sur une exploitation sans limite des ressources naturelles, et à prendre ses responsabilités pour défendre les droits de la « Terre mère » (la *pachamama*).

Au-delà du constat et de la dénonciation, les participants ont esquissé les bases de propositions alternatives. Dans « l'Accord des peuples », qui reprend les conclusions des groupes de travail, les propositions avancées vont de la notion de dette climatique à l'instauration d'un tribunal de justice climatique, ou encore un projet de référendum mondial sur les causes structurelles du changement climatique.

Cette rencontre a ouvert un espace de réflexion critique et de mobilisation citoyenne sur la problématique du changement climatique à l'échelle du continent sud-américain. Reste à espérer que cette approche et les propositions avancées trouveront un écho auprès des pays du Nord, notamment lors de la prochaine rencontre de l'ONU sur le changement climatique, qui se tiendra en décembre 2010 à Cancún, au Mexique. Consulter: <www.cmpcc.org>. ●



Affiche illustrant la « Terre mère ».

Photo: Marie Mazalto



Pedro Arrupe: un homme pour les autres

MARCO VEILLEUX

Témoin et figure lumineuse du XX^e siècle, le père Arrupe (1907-1991) a été supérieur général de la Compagnie de Jésus de 1965 à 1983. Sous son leadership, l'ordre religieux fondé par Ignace de Loyola au XVI^e siècle se renouvellera en profondeur. Inspirés par le concile Vatican II (1962-1965) qui venait d'affirmer que «les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ», les jésuites procèdent alors à un vaste discernement. Au cœur des pauvretés et des injustices criantes qui divisent plus que jamais les peuples et défigurent nos sociétés, les fils de saint Ignace reconnaissent des «structures de péchés collectifs» à combattre et à changer. Dorénavant, leur mission se définira comme un «service de la foi, dont la promotion de la justice constitue une exigence absolue», car «la promotion de la justice apparaît partie intégrante du service de la foi».

Le rayonnement du père Arrupe dépassera largement les communautés des jésuites – 26 000 jésuites dispersés dans une bonne centaine de pays à son époque. Dans l'ensemble de l'Église autant que dans le monde séculier, il sera reconnu comme un maître spirituel, un prophète de la justice, un apôtre de la paix et un leader d'envergure internationale. Aujourd'hui encore, lorsque les jésuites et leurs collaborateurs et collaboratrices laïques s'engagent dans des œuvres d'analyse, de transformation et de solidarité so-

ciales (recouvrant le champ de ce que l'on appelle «l'apostolat social»), ils s'inscrivent directement dans la lignée de Pedro Arrupe. Ils cherchent à être, comme ce dernier y invita sans cesse ses contemporains, «des hommes et des femmes pour les autres».

Au fond, le charisme du père Arrupe, c'est d'avoir su inspirer et guider une relecture radicale de la mission de la Compagnie de Jésus dans le monde d'aujourd'hui. Sous sa gou-

Pedro Arrupe avait discerné qu'à notre époque, cet amour et ce service du prochain ne pouvaient plus faire l'économie d'une analyse critique et d'un combat pour transformer les structures génératrices d'oppression, d'aliénation et d'injustice.

verne, en effet, les jésuites ont actualisé une des intuitions fondamentales de saint Ignace pour qui l'authenticité d'une expérience chrétienne se vérifie ultimement dans «l'amour et le service» du prochain. Entre nos beaux discours sur Dieu ou nos appartenances politiques, d'une part, et nos sentiments religieux ou nos quêtes identitaires, d'autre part, intervient toujours le test des «pratiques». Ces dernières deviennent des médiations pour incarner la foi, les idées et les émotions dans une éthique sociale. «Aimer et servir» le prochain, c'est s'engager dans un «faire», dans une action, dans des gestes concrets «pour les autres».

Pedro Arrupe avait discerné qu'à notre époque, cet amour et ce service du prochain ne pouvaient plus faire l'économie d'une analyse critique et d'un combat pour transformer les structures génératrices d'oppression,

d'aliénation et d'injustice. Pour lui, «dans un monde où l'on reconnaît maintenant la force des structures sociales, économiques et politiques, où l'on découvre aussi leurs mécanismes et leurs lois, le service évangélique ne peut se passer d'une action compétente sur ses structures».

C'est ainsi qu'il fonda, en 1980, le Service jésuite des réfugiés – une organisation non gouvernementale présente maintenant dans plus de 50 pays et au service de 40 millions de personnes. Partout dans le monde, dans sa foulée, des jésuites et leurs collaborateurs et collaboratrices s'engagent, que ce soit à la frontière sud des États-Unis, en solidarité avec les travailleurs mexicains et les sans-papiers; en Haïti, au service des enfants issus de milieux populaires dans les écoles du réseau Foi et Joie; en Afrique, auprès des malades du sida; en Amérique du Sud, aux côtés des populations autochtones expropriées par des compagnies minières; au Québec, avec les jeunes de la rue et les décrocheurs, etc. Et dans de nombreux pays, on voit aussi naître des centres jésuites d'action et de recherche sociales (comme le Centre justice et foi de Montréal).

Dans toutes ces œuvres d'apostolat social, les héritiers et héritières de Pedro Arrupe cherchent à être véritablement «des hommes et des femmes pour les autres». Ce qui peut les conduire parfois – et le père Arrupe le savait d'expérience – à vivre eux-mêmes la pauvreté et l'humiliation, par solidarité avec tous les pauvres et les humiliés en qui les croyants discernent l'image même de Jésus Christ. ●

L'auteur est délégué à l'apostolat social pour la Province jésuite du Canada français



LE RÉEL

Le réel existe. Malgré tout ce qu'on dira de la déréalisation du monde, de la puissance des médias, du poids écrasant de la culture de masse, du déluge d'images mensongères auquel nous sommes quotidiennement soumis, de la cacophonie ininterrompue qui nous accompagne et rend l'acte de pensée de plus en plus difficile et précaire, le réel existe. Il continue d'exister malgré tout.

Nous vivons pourtant dans un des pays du monde où le réel est le plus difficile à voir. Les enfants faméliques, les réfugiés entassés dans des camps et les cadavres des victimes d'attentats-suicides que l'on voit aux informations télévisées n'ont pas de réalité. Les naufragés de nos villes qui mendient dans les rues n'ont pas de réalité. La minorisation de notre nation, la déculturation progressive de notre peuple et sa mort annoncée n'ont pas de réalité.

Ce qui est réel, c'est ce dont on parle à *Tout le monde en parle*; c'est la vie des gens riches et célèbres, des sportifs, des vedettes, des gens d'affaires; ce sont leurs maisons, leurs bateaux, leurs vacances, leurs amours, leur argent; ce qui est réel, ce sont les chances qu'a le Canadien de remporter la coupe Stanley, les succès du Cirque du Soleil qui nous représente si bien à l'étranger et l'admiration universelle dont jouit Céline Dion; ce qui est réel, c'est que le Canada, notre pays, «jouit d'une réputation internationale enviable» et que nos soldats «remplissent une mission humanitaire en Afghanistan».

Alors les enfants affamés, les réfugiés, les sans-abri, les cadavres déchiquetés n'existent pas. Il faut qu'ils n'existent pas si nous voulons pouvoir croire que nous sommes encore humains.

Mais il arrive pourtant que, malgré les injonctions des *spin doctors* et l'ingéniosité des publicitaires, malgré le conditionnement de la société du spectacle, l'anesthésie de la consommation à outrance et le rire obligatoire, malgré les drogues, les calmants et l'alcool que nous consommons pour le tenir à distance, un peu de réel réussisse à surnager.

Et ça fait mal. Le regard des naufragés fait mal. L'arrogance des puissants fait mal. L'insondable stupidité des médias de masse fait mal. Notre responsabilité – par-dessus tout notre responsabilité personnelle – fait mal. Nous avons les mains sales, nous savons que nos fonds de pension se construisent sur la mise à sac de la planète et la détresse des chômeurs, et ça fait mal. Nous savons que notre indifférence et notre veulerie sont la source du marasme politique dont nous feignons de nous plaindre et ça fait mal. Mais cette douleur est notre chance et notre espoir; c'est en elle que subsiste un peu de notre humanité; c'est à partir d'elle que pourra se construire notre refus.

Le refus est nécessaire: il n'y a pas d'histoire sans refus. Sans refus, le Québec se serait fondu depuis longtemps dans l'Amérique anglo-saxonne. Sans refus, le vote des femmes, l'éducation gratuite et obligatoire, les normes de santé et de sécurité au travail n'auraient jamais vu le jour. Sans refus, il y aurait encore des enfants dans les mines et on vendrait des hommes et des femmes sur la place publique.

Et ne me parlez pas du nécessaire consensus, de l'obligation d'être rassembleur et de ne pas effaroucher les électeurs du centre; ne me parlez pas de relations publiques et de stratégie de marketing. Il faut dire non. Il faut dire non parce que le réel existe. Il faut dire non d'abord, il faut dire non tout de suite. Ce non initial est la condition de tout le reste.

Mais peut-être fermerons-nous encore les yeux? Peut-être nous laisserons-nous encore bercer par le ronronnement de nos téléviseurs; peut-être croirons-nous que le monde virtuel que nous habitons de plus en plus a autant de réalité que celui dont nous venons; peut-être nous convaincrions-nous que tout va bien, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et que de toute manière, nous ne pouvons rien changer?

Mais le réel se chargera de se rappeler à nous. Les crises annoncées du pétrole et de l'eau, les bouleversements écologiques et les mouvements massifs de population qui en résulteront, la compétition belliqueuse entre les États pour des ressources de plus en plus rares vont nous rappeler que le réel existe. La marginalisation de notre culture commune, la dissolution des liens sociaux et les incivilités qui en résulteront vont nous rappeler que le réel existe. Et ça fera mal.

Et cette douleur sera notre chance et notre espoir. ●

Silences



Joe Lima, *En s'approchant des nuages (détail)*, 2004, diptyque, huile et cire sur toile, 81 cm x 250 cm

JEAN-CLAUDE RAVET

Il est peu de réalité essentielle à l'existence qui soit si peu prise en compte que le silence. Pourtant, sans silence, pas de parole, pas de musique. Ni repos, ni sommeil. Le silence, c'est un peu la demeure des poètes, l'oxygène de la pensée et du jugement, l'horizon des rêves, le lien qui nous rattache au sens. Peut-on imaginer la liberté, la beauté, l'amour, l'amitié sans silence? Sans cet espace de dialogue avec soi, cette porte ouverte sur l'imaginaire, cette discrétion devant l'inconnu, cette attention, émerveillée ou inquiète, aux choses et aux êtres – au monde?

Et pourtant, le peu d'intérêt que nous portons au silence – en tant que dimension de la vie individuelle et collective – n'est pas étranger à l'emprise toujours plus grande du bruit, de la pub, du caquetage médiatique, qui pourchassent le silence dans ses derniers retranchements.

S'arrêter sur le silence comme enjeu de société n'est donc pas fortuit. Dans le dossier *Silences*, divers aspects de cette réalité aux multiples visages sont évoqués, en lien avec l'idéologie, le pouvoir, la souffrance, l'exclusion sociale, la musique, la surdit , la fragilit  humaine, la vie contemplative, Dieu. Je voudrais, en quelques

lignes, en  voquer d'autres qui permettront en m me temps de d gager le fond sur lequel se d tachent ses diff rentes expressions.

Dans le pr sent dossier, il nous paraissait important de faire ressortir la dimension essentielle du silence, sa dimension vitale. Mais en m me temps qu'expression de la fragile condition humaine qu'il nous faut habiter sans esquiv , le silence est aussi la cons quence tragique d'une vie mutil e. Le silence poss de donc aussi un c t  obscur.

Il peut, d'abord, signifier l'exclusion, l' touffement, la censure. Alors, il n'est plus l'horizon de la parole, il en est le carcan. La parole qui nous fait  tre, qui nous relie aux autres et nous fait ensemble transformer humainement le monde, est couramment interdite, sanctionn e, raval e par ceux qui font sentir leur pouvoir – social, politique,  conomique, religieux – sur les autres. L'injonction de se taire est une arme puissante entre les mains de ceux qui veulent dominer et imposer leur parole. Cela se voit dans les religions quand le recours   la v rit  de Dieu sert    touffer les consciences. En pays

« Les bûches tombaient sur cet ordre fragile maintenu en suspens par l'alliance de l'absurde et de l'amour. Tantôt m'était soufflé au visage l'embrassement, tantôt une âcre fumée. Le héros malade me souriait de son lit lorsqu'il ne tenait pas clos ses yeux pour souffrir. Auprès de lui, ai-je appris à rester silencieux? »

RENÉ CHAR, *LE BRUIT DE L'ALLUMETTE*

totalitaires, le silence prend la forme d'une servitude consentie par peur de la terreur: ne pas faire de bruit dans l'espace public, s'abstenir même de penser, surtout ne plus dialoguer avec soi pour mieux accepter l'inacceptable et se renier sans remords. En régime dit démocratique, où on a l'impression que la parole est libérée et partagée, ces mécanismes serviles opèrent de manière plus subtile: le discours dominant est martelé par les médias de masse, les clichés politiques se substituent aux débats publics, la société-spectacle stimule le divertissement aux dépens du jugement critique, les différents filtres sociaux distribuent la prise de parole ou la contiennent, dépendant du lieu ou de la classe d'où l'on parle.

Une des finalités du projet démocratique est précisément de rompre ce silence et les structures sociales qui le reproduisent. Cela se fait, entre autres, en se réappropriant la parole à travers l'éducation populaire et la mobilisation citoyenne. En donnant la voix aux sans-voix. En rendant visibles ceux qu'on ne veut ni voir ni entendre parce qu'ils mettent à nu l'inégalité et l'injustice.

Comment penser à ce silence qui détruit sans avoir en tête ceux qui, ayant subi la torture, un viol, une agression humiliante, sont cloîtrés dans un silence atroce qui les ronge lentement? Le scandale des prêtres pédophiles a révélé l'histoire douloureuse d'enfants agressés sexuellement, prisonniers du silence.

Comment nommer en effet l'indicible, comment sortir de la honte? Comment rendre compréhensible pour soi, comme pour les autres, l'insensé? Comment reprendre pied dans l'existence quand, dans l'aviissement et la déchéance, notre être s'est liquéfié? C'est à quoi bien des vies sont pourtant souvent confrontées: émerger de l'épaisseur de la douleur et ainsi apprendre à vivre avec elle, dans un souvenir plus ou moins apaisé. Creuser un chemin à la parole, pour que celle-ci fasse œuvre, tant soit peu, de cicatrisation. Certains se débattent une grande partie de leur existence avec cette douleur sans parole. D'autres n'y réussissent pas, mettant un terme à leur agonie ou sombrant dans la folie.

De nombreux survivants des camps de concentration nazis ont laissé en héritage à l'humanité la

trace précieuse de ces voix émergeant du silence, emportant avec elles des fragments de sens. Antelme, Celan, Kertész, Levi, Wiesel et tant d'autres... Confrontés dans leur chair à l'inhumanité de l'univers concentrationnaire, ils ont cherché à témoigner de l'indicible. C'était une question de survie. Les mots, les visages, les récits, les poèmes, les images qu'ils ont greffés à l'horreur – tout en gardant encore les traces du néant – ont contribué à arracher des pans de l'absurde et permettent à qui les reçoit de devenir des survivants à leur tour, c'est-à-dire des êtres qui comprennent ce qu'il en retourne de vivre.

Cela donne aussi à comprendre comment le silence, même dans la douleur infinie – dans la mesure où il n'est pas bâillon et instrument occulte entre les mains de pouvoirs écrasants – peut être aussi un lieu de guérison. Avec le silence, nous renouons avec une vérité fondamentale de la vie: tout dans l'existence ne peut et ne doit être dit. Chaque chose, chaque être a sa part d'ombre, dont il ne se dégage jamais totalement. Chacun d'entre nous habite le silence et la parole, terres fertiles d'humanité. ●



Joe Lima, *Le coin*, 2004, huile et cire sur toile, 51 cm x 51 cm

Bruit, idéologie, censure

Beaucoup de bruit pour rien? Non pas. Le bruit social de notre époque est bien l'indispensable complice d'une réalité où l'on confine l'essentiel au silence.

ALAIN DENEAULT

Pour imposer le silence, les élites intiment aujourd'hui à ceux qui tendent à se prononcer sur des questions délicates de *faire du bruit*, à la manière du tableau indicateur d'un stade.

Cette référence au «silence» pour penser l'effet de la censure se révèle donc insuffisante. Certes, faire taire est à l'ordre du jour des puissants. À Ottawa, les journalistes de la colline parlementaire nous en passent un papier. Ils déplorent la restriction des liens avec les figures ministérielles, l'application carentielle de la *Loi sur l'accès à l'information* et la rétention manifeste d'informations concernant maints sujets éminents. Mais le silence n'est jamais aussi bien imposé qu'en enjoignant activement au bruit. En confondant, par exemple, la tenue des Jeux olympiques avec une affaire d'État, le gouvernement canadien en est venu à prôner les travaux de la Chambre des communes. Le principe: s'assurer le silence en confinant les affaires publiques aux stades où on nous appelle à faire du bruit. La presse sportive fait son travail. Même assourdissement au Parlement de Québec ou à l'hôtel de ville de Montréal, relativement à des dossiers sulfureux qui requièrent des enquêtes publiques. Il s'agit de laisser sombrer ces affaires occultes dans le brouhaha d'incroyables soirées du hockey...

On assiste aux mêmes précautions dans les affaires de l'élite privée. De maintes manières, le raffut garantira le silence. On a, à juste titre, beaucoup insisté ces derniers temps sur le problème des poursuites-bâillons (SLAPP). Il est vrai que même des universitaires étatsuniens hésitent publiquement aujourd'hui à présenter leurs travaux au Canada, un pays où le premier ministre du Québec (Jean Charest) peut tenter une SLAPP à son ancien ministre de la Justice (Marc Bellemare), quand ce n'est pas le premier ministre du Canada (Stephen Harper) qui met en demeure le chef de l'opposition officielle (Stéphane Dion dans l'affaire Cadman). Mais se taire ne suffit plus. Entre autres mesures

dilatatoires pour épuiser ceux qui réfléchissent à la chose publique, les procédés judiciaires pour faire valoir le droit à la réputation – un droit historiquement dominant ici, selon le professeur en droit public Pierre Trudel – s'accompagnent du claironnement induit de ce qu'il faudrait en réalité penser des chefs de file de l'industrie et de la finance. Cela va des déclarations coercitives, dans le cadre de règlements judiciaires hors cours, aux prix de reconnaissance que la classe dirigeante s'offre abondamment à elle-même, en passant par la publicité de prestige qu'elle se paie dans des institutions de recherche ou lors d'activités culturelles. Cette élite ne se prémunit pas seulement contre la critique, elle nous invite avec insistance à penser du bien d'elle.

LES BRUITS DE FOND

Le silence reste une donnée incontournable pour appréhender les systèmes de pouvoir. « Quel silence émane des pays dont les prisons sont bondées! », écrivait dans ses pages perspicaces sur le sujet le journaliste et essayiste Ryszard Kapuściński. Ce silence, on en mesure la gravité et la lourdeur précisément le jour où quelqu'un s'emploie à le briser. C'est Roberto Saviano, l'auteur de *Gomorra. Dans l'empire de la camorra* (Gallimard, 2007), qui fait front contre l'*omertà* régnant en Campanie, ou le journaliste Denis Robert qui cherche à comprendre, à ses dépens, la nature des transactions que permettent de consigner ces notaires archi-privés que sont les chambres de compensation internationales qui agissent sous le sceau du secret bancaire...

Mais le bruit de fond social ne fait pas qu'accompagner ce silence, il s'en veut un indispensable complément. Il nous éloigne précisément de cette attention au silence et à ce qu'il étouffe. Kapuściński expliquait le lien entre l'impératif social du silence et la production obligée de bruits de fond sociaux par notre rapport pathologique au «bureau», celui auquel nous visse sans ménagement l'ordre concurrent. Ce bureau résume soudainement l'en-soi de toute signification sociale. C'est à partir de lui – et de lui seul – qu'il faudra faire de soi-même un sujet productif pour se justifier aux yeux d'autrui. Produire du sens selon la définition qu'en ont ceux qui nous rémunèrent. « Une fois installé à un bureau, l'homme devient incapable de s'en détacher. La perte de son bureau deviendra littéralement une catastrophe, une calamité, une plongée dans l'abîme. [...] Assis à son bureau, l'homme se met à penser différemment, il change son point de vue sur le monde, son échelle de valeurs². »

L'auteure ne l'avancera pas aussi crûment, mais quelque chose de cet état d'esprit pointe dans l'étude empirique

L'auteur a publié *Offshore. Paradis fiscaux et souveraineté criminelle* (Ecosociété/La Fabrique, 2010) et, avec Delphine Abadie et William Sacher, *Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique* (Ecosociété, 2008)

Le silence reste une donnée incontournable pour appréhender les systèmes de pouvoir.

1. *La Guerre du foot, et autres guerres et aventures*, Paris, Plon, 2003, pp. 213 et suiv.
2. *Ibid.*, pp. 166 et 167.

Joe Lima, *Sorti des bois*, 2004, huile et cire sur toile, 82 cm x 122 cm

qu'Andrée Lajoie a menée sur l'aliénation relative des universitaires aux subventions de recherche et autres avantages administratifs. L'attachement aux privilèges, aux signes de réussite et au conformisme idéologique détermine nombre de comportements scientifiques. La valeur de la recherche, ne parlons plus de la «pensée», devient, selon le jargon consacré, nommément quantifiable et strictement utilitaire auprès des partenaires sociaux qui l'orientent, la ciblent et la financent. Qu'on le regrette ou s'en félicite, on le constate. C'est l'histoire répétée des collègues ajustant «leurs intérêts de recherche à ceux du moment, à la fois pour obtenir du financement et pour la reconnaissance sociale des pairs et de l'institution qui va avec [elle]³.»

Dans le domaine du journalisme, il suffit de consulter les offres d'emploi pour comprendre à quel point les reporters deviennent les ouvriers d'une industrie du bruit de fond, s'affairant simultanément à alimenter des blogues, des sites Web interactifs, des imprimés et des bulletins radiophoniques, en agrémentant le tout d'images qu'ils auront captées eux-mêmes au cours de leurs «enquêtes».

Dans le domaine diplomatique, une administration européenne a constaté récemment un nombre considérable de cas de dépression au sein d'un de ses services... le personnel ne supportant plus de devoir continuellement surmonter l'écart substantiel qu'il observait entre ce qu'il savait et ce qu'il était sommé d'affirmer publiquement.

Délaisser l'idéologie provoque un silence suscitant souvent un sentiment de déréliction. Cette situation est de nature à susciter l'angoisse. Pourtant, c'est là le terreau à partir duquel la pensée critique pourrait retrouver ses droits.

LE TERREAU DE LA PENSÉE CRITIQUE

Dans ce monde assourdi dont la routine prévoit qu'on confine l'essentiel au silence en faisant activement du bruit, défier le discours officiel ne devient plus outrancier ou séditionnel, mais honteux. Un tremblement de voix et même un doute aussi subitement sincère qu'étrange gagneront en maintes occasions celui qui s'essaie simplement à nommer un chat un chat. Ce témoignage revient souvent chez les plus jeunes qui cherchent à se frayer un chemin vers le débat politique. Ne pas partager les prémisses de l'idéologie condamne à l'isolement. C'est que celle-ci ne se résume pas strictement à un dogme rigide tournant à vide, mais aussi à une boussole permettant au sujet soumis à un ordre de se repérer et de s'orienter. Comment peut-on évoluer dans un régime libéral si on y recuse jusqu'au bien-fondé des principes de concurrence, de propriété illimitée, d'enrichissement personnel et, pour tout dire, d'égoïsme érigé en système? Difficile, même si on en vient à souffrir des contradictions qu'il implique historiquement, de délaisser les propositions idéologiques du régime sans se mettre à nu par rapport à lui. Le lexique de l'idéologie de l'heure se pré-

sente comme un ensemble de clés pour se dépatouiller dans l'aire des rapports de force. On ne réfléchit pas idéologiquement: c'est une contradiction. On avalise l'idéologie en fonction des forces en présence et de la nécessité vitale qu'on éprouve de se positionner face à elles, et non en fonction de son bien-fondé philosophique ou politique⁴.

Délaisser l'idéologie provoque un silence suscitant souvent un sentiment de déréliction. Cette situation est de nature à susciter l'angoisse. Pourtant, c'est là le terreau à partir duquel la pensée critique pourrait retrouver ses droits. C'est dans ce silence angoissé qu'une réflexion affranchie trouve les conditions de sa gestation, si tant est qu'on s'y consacre. Mais à travers le bruit de fond ambiant, les propositions idéologiques du régime savent le rendre indésirable et même effrayant. L'efficacité idéologique a pour double résultat de calfeutrer ce silence par le bruit pour y refouler ce qui pourrait contrarier la représentation autorisée du monde, d'une part, et pour rendre étrangement inquiétante, d'autre part, toute émanation de sens qui d'aventure en surgirait.

Pour symptôme de cet impératif tapageur, il y a cette injonction mille fois entendue par quiconque critique quoi que ce soit: «Oui, mais, vous, que proposez-vous?». On intime en ce sens à tout sujet de trouver en lui-même et pour lui-même de nécessaires raccords aux propositions de l'idéologie: «Proposez tout de même quelque chose... Vite! De l'expertise, tout de suite! Inscrivez-vous dans le cadre, suivez-le fil, enchaînez-vous à ce qui se dit déjà, prononcez-vous sur le sondage, commentez la réforme, additionnez votre voix à la radio, mouillez-vous, que votre proposition se fonde à la toile de fond... Faites du bruit!».

Ne pas tant faire silence que faire en sorte que tous entonnent d'eux-mêmes, à l'unisson, le *la* du corpus de l'heure. ●

3. *Vive la recherche libre!*, Montréal, Liber, 2009, p. 123.

4. Isabelle Garo, *L'idéologie ou la pensée embarquée*, Paris, La Fabrique, 2009.



L'itinéraire: la parole des sans-voix

AUDREY COTÉ

«L'itinéraire m'a fait prendre conscience que j'ai du courage. Le courage de me battre et de prendre la parole.»
JOSÉE-LOUISE, CAMELOT

Josée-Louise est une survivante. Une survivante du silence tacitement imposé à ceux et celles que la vie a évincés de la course à la performance, à la productivité et à la consommation. En effet, il n'est pas nécessaire d'avoir vécu dans la rue pour subir l'exclusion qui condamne à «l'itinérance sociale», c'est-à-dire à l'incapacité de trouver sa place au sein de la société actuelle.

Ne pas y trouver sa place, c'est d'abord ne pas avoir de droit de parole et être contraint au silence parce qu'on a honte. Honte de ne pas exister socialement, de ne pas travailler «comme tout le monde», de ne pas avoir «réussi» professionnellement – biens matériels inclus. Josée-Louise a mis du temps à trouver sa «voix» et à se sentir pleinement intégrée et utile à la société. «Avant d'arriver à *L'itinéraire*, je ne trouvais pas ma place dans la société parce que mon caractère trop exubérant faisait peur à tout le monde. Je me sentais toujours exclue alors qu'aujourd'hui, je me sens dans mon élément», témoigne celle qui occupe les fonctions de journaliste de rue depuis près d'un an grâce à un programme d'insertion sociale.

Balafrés par la vie ou éclopés du marché de l'emploi sont de plus en plus nombreux à joindre les rangs des camelots du magazine. Certains sont des survivants d'un monde qui use les travailleurs jusqu'à la corde avant de les jeter dehors sans préavis. «Quand t'as pas d'emploi, ta parole ne vaut rien!», s'exclame Josée-Louise. Quelques-

uns ont connu des problèmes liés à l'extrême pauvreté, à la toxicomanie et à l'alcoolisme. La vie n'est pas un long fleuve tranquille et nous sommes tous susceptibles de vivre un jour ou l'autre une souffrance telle qu'il faille l'anesthésier de toutes sortes de manières pour survivre... en attendant d'avoir la force et les moyens d'y faire face.

Certains arrivent à *L'itinéraire* silencieux, couvant la tristesse ou la rage sous le manteau qui leur permet d'abriter leur magazine «pour ne pas le maganer». Pour plusieurs, participer à un tel projet, c'est retrouver une dignité perdue entre le casse-tête du «chèque de BS» trop rachitique pour payer l'épicerie et le loyer, et le mépris des passants devant le quêteux à la main tendue. En achetant le magazine 1 \$ pour le revendre 2 \$ dans la rue, les camelots deviennent des «travailleurs autonomes» qui distribuent une revue offrant une alternative aux médias de masse. Mieux encore, ils retrouvent leur droit de parole par l'entremise de chroniques comme «Mot de camelot». Cela contribue à les sortir de l'isolement qui préside à un certain mutisme social. Pour certains, la possibilité d'interviewer des artistes qu'ils admirent et d'apprendre les rudiments du journalisme ouvre sur une véritable passion. Chaque camelot qui le désire est accompagné par l'équipe de rédaction dans ses démarches journalistiques: recherche, entrevues, écriture, création.

À leur arrivée, plusieurs croient qu'ils n'ont rien à dire. «À part la drogue, la dépression et la rue, il ne m'est rien arrivé», nous confiait récemment un camelot. Il faut alors leur faire prendre conscience de l'immense richesse de leur vécu et faire émerger le désir de faire entendre leur voix, de sortir du silence. Les expériences de vie aussi extrêmes que l'itinérance, la toxicomanie ou la dépression majeure poussent souvent à une extrême lucidité, une connaissance intime de soi et une rare sérénité. C'est d'ailleurs pourquoi la prise de parole des camelots interpelle aussi spontanément les lecteurs. Dans un univers médiatique trop souvent monopolisé par les mêmes voix, leurs mots francs, sans fioritures, libres de toute «expertise» et désintéressés sont un vent de fraîcheur, d'authenticité, de fragilité humaine.

L'auteure est rédactrice en chef à *L'itinéraire*

L'indicible de la souffrance

La souffrance peut parfois laisser sans voix. Mais cette expérience du silence n'est pas qu'impuissance; elle nous apprend que tout ne doit pas être dit dans l'épreuve, afin de laisser ouverte la signification de la douleur.

ÉRIC GAGNON

L'auteur, sociologue, est chercheur au CSSS de la Vieille-Capitale et professeur associé au Département d'anthropologie de l'Université Laval

La souffrance est impuissance de la parole. Elle est, pour une large part, expérience d'un silence qu'il faut rompre, le désir pressant et douloureux de parler tout en ne sachant quoi dire, ni par où commencer; expérience d'une histoire qui n'arrive pas à prendre forme, du sens qui se dérobe, des mots qui paraissent soudainement inadéquats, vides ou dérisoires. Elle est aussi expérience d'un vertige, d'une violente cassure, d'un basculement du monde sous ses pieds qui laisse sans voix: la maladie soudainement présente et la mort imminente, l'abandon qui laisse désespéré, la violence qui ruine toute justification. Elle est ce vide angoissant et l'absence de réponse, un silence qui est privation d'un monde où l'on se croyait en sécurité, où l'on avait un avenir, où l'on pouvait faire confiance.

La souffrance est une expérience de la parole qui fait mal dans tout le corps, dans les articulations qui font tenir ensemble tout notre être et dans les jointures qui le relient

à l'espace et au temps. Elle est difficulté à s'orienter et se diriger. Elle est le sentiment d'un empêchement, d'une impossibilité à se relever, d'une existence irrémédiablement compromise. Son silence est immobilité, froideur et lucidité tout à la fois.

«Un navire pris dans le pôle,
Comme en un piège de cristal»

CHARLES BAUDELAIRE, *L'IRRÉMÉDIABLE*

La souffrance est expérience du silence que l'on porte en soi, mais également du silence que l'on rencontre devant soi. Le silence de ceux qui souffrent et auquel on ne sait répondre. Un silence pour lequel on ne trouve pas les mots et qui laisse également sans voix: le silence de la dépression profonde, que l'on hésite à aborder et à entendre de peur de voir le vide qu'elle nous imposerait de regarder; le silence de l'enfant trahi ou du corps torturé, qu'une parole inappropriée trahirait ou blesserait davantage et repousserait plus profondément dans le mutisme; le silence d'un pronostic fatal et de l'anéantissement

La souffrance est expérience du silence que l'on porte en soi, mais également du silence que l'on rencontre devant soi. Le silence de ceux qui souffrent et auquel on ne sait répondre.

de tous les projets; le silence de la maladie d'Alzheimer, derrière lequel on devine un désarroi et la peur, mais sans jamais savoir ce que la personne ressent, demande ou désire réellement.

La souffrance appelle la parole et la décourage tout à la fois. Elle est expérience de la parole dont elle fait sentir la fragilité, la nécessité en même temps que les limites, son pouvoir de réparer comme celui de tout ruiner. Quelle histoire raconter et à quelles fins? Par où commencer et vers quelle conclusion se diriger? Comment nommer une violence sans blesser à nouveau? Que répondre à la confession d'un malheur et que faire d'une confidence? Comment entendre, sachant qu'on ne peut tout entendre? Comment répondre, sinon en hésitant? La souffrance oblige à douter de ce que l'on sait, rend dérisoire tout ce que l'on pourrait dire, en même temps qu'elle oblige à risquer un mot, à tenter de combler l'abîme qui s'est creusé entre la personne qui souffre, les autres et le monde.



Joe Lima,
Garder un secret,
2005, fresque,
96 cm x 122 cm

Mais le silence n'est pas qu'impuissance. Il n'est pas qu'un obstacle à surmonter, une résistance à faire tomber. Si réduire la souffrance ou apprendre à vivre avec elle, c'est un peu réapprendre à parler et trouver les mots, c'est aussi, et simultanément, apprendre à se taire et consentir au silence.

La souffrance en effet demande la parole, mais également le silence. Elle voudrait pouvoir se soustraire aux questions et aux réponses, refuser de répondre pour échapper aux discours qui croient détenir le sens de ce qui nous arrive; pour ne pas s'enfermer dans une explication ou un récit qui attribue la faute à sa propre conduite ou à celle des autres, et vivre ainsi dans la culpabilité ou le reproche; pour ne pas croire à la fatalité d'un destin ou d'une haine, qui priverait de toute espérance; pour ne pas être en butte à l'échec, à l'impossibilité d'y changer quelque chose, à la dureté du monde. La parole redonne un sens aux événements et à l'existence, avec le risque cependant de nous y enfermer.

Le malade se gardera ainsi de tout dire au médecin de ses douleurs, de ses symptômes ou des médicaments qu'il prend, pour ne pas se soumettre entièrement au diagnostic et au pronostic, et ainsi garder un contrôle sur sa vie. La victime d'un traumatisme se gardera de tout raconter à son thérapeute, parce qu'avoir à le dire fait trop mal, mais également pour ne pas être dépossédée de son histoire et ne pas en fixer définitivement le sens et les conclusions. Le réfugié politique se gardera de tout dévoiler aux fonctionnaires de l'immigration, aux divers intervenants, à ses propres enfants, qui, chacun à leur tour, année après année, chercheront à en savoir plus des persécutions dont il fut l'objet, des malheurs qui l'ont frappé, de la douleur et de la mort qui l'habitent désormais. Non parce qu'il a nécessairement quelque chose à cacher, un mensonge ou une honte, mais pour ne pas être captif lui aussi de son passé, pour ne pas demeurer éternellement un réfugié et une victime, pour devenir autre chose qu'une histoire malheureuse.

« Le silence est comme l'ébauche de mille métamorphoses. »

YVES BONNEFOY, RIMBAUD PAR LUI-MÊME

Garder le silence, c'est conserver la capacité de raconter autrement ce qui nous arrive, d'en faire un autre récit, et par là même, se ménager les chances d'un autre destin, d'un autre avenir. C'est se retenir de tout expliquer, de tout juger, c'est laisser ouverte la signification de ce qui est arrivé et de ce qui pourra survenir. C'est refuser non seulement de s'exposer au regard des autres, au jugement qu'ils

« Le silence contient une affirmation et un doute. En achevant la phrase ou en mettant provisoirement fin à la conversation, il décide de ne rien ajouter, de s'en tenir à ce qui est dit. Il demande de croire à la parole et d'affirmer malgré le manque de certitude, de se prononcer malgré le doute, de départager le vrai et le faux, le juste et l'injuste, même s'il y a encore tant à dire, pour que les mots ne soient pas arbitraires, les jugements tous équivalents et la parole vide. Il préserve la confiance en la parole en cherchant à être à la hauteur de ce qui porte silencieusement les mots. Il est promesse faite par celui qui parle à ceux qui ont parlé avant lui et qui parleront après lui, d'une certaine permanence des mots et du sens, de la mémoire et de certaines intentions, sans lesquels la parole et le silence lui-même ne seraient plus possibles. Mais il sait aussi que d'autres choses pourraient être dites et devront être dites, que les conclusions sont provisoires, et fait confiance à ceux qui viendront se joindre à la conversation, dans l'imprévisibilité et la nouveauté de leur parole, la naissance, dirait Arendt.

Le silence laisse ainsi dans le vide. Il laisse dans l'incertitude de ce qui a été dit et de ce qui se dira, dans l'indétermination d'une parole dont on ne sait si elle sera comprise ou reprise. Le silence place devant un abîme: interruption définitive pour celui qui va mourir et temporaire pour ceux qui survivent et qui reprendront la parole, laissant dans l'inachèvement et l'interrogation. Il rappelle la mort et la finitude, et c'est pourquoi il est souvent insupportable. Ainsi le recouvre-t-on souvent de mots, d'une parole continue. Le monde contemporain si bavard craint le silence, ce que le devenir de la parole a d'incertain. Il parle d'abondance, pour ne pas laisser le silence s'étendre. »

EXTRAIT DE ÉRIC GAGNON, *LES PROMESSES DU SILENCE*.
ESSAI SUR LA PAROLE, MONTRÉAL, LIBER, 2006, P. 126-127

pourraient poser sur notre histoire – regard toujours partiel et faussé – mais se soustraire également à l'interprétation que l'on peut faire de sa propre expérience. C'est se méfier d'une réponse qui serait le dernier mot, qui n'ouvre sur rien et maintient sur place; une réponse qui ne répond à rien.

Le silence n'est pas seulement l'indicible, ce qui désespérément n'arrive pas à se dire, les mots qui nous manquent. C'est aussi la réserve, ce qui n'a pas besoin de se dire et peut demeurer silencieux. Pas de parole sans le silence qui la contient et la rend possible en même temps.

Le silence est au centre du rapport secret que chacun entretient avec soi, les autres et la mort. Il préserve cet écart avec les autres, qui permet à la parole de circuler, aux questions de demeurer ouvertes; il maintient cet écart avec soi-même, sans lequel on demeure captif de sa mémoire; il sauvegarde la capacité d'imaginer. Si le vide angoissant et incompréhensible de la souffrance réclame la parole et le sens, il commande aussi le silence. La souffrance enseigne finalement ce qu'est la parole; ce qu'elle vise et ce qu'elle retient, la manière dont nous vivons dans et avec le silence – sans toujours savoir quand et comment le briser. ●

Ils ne diront rien

L'auteure est
écrivaine et poète

C'est une histoire militaire. Avec des stations d'essence et des ruines. C'est une histoire militaire avec des colliers brillants et des aigles en or géants sur les bâtiments. C'est une histoire de mitraillettes décoratives et de cartes postales splendides. C'est une histoire en couleurs qui n'existent pas. C'est blanc sur la photo et sombre dans la vie. C'est bleu dans le livre et mort dans la rue. C'est la peau basanée au poste de police, le banquier en lunettes noires sur la place fourmillante de soldats. C'est le cliquetis des armes et matraques, le pas lent des foules de vieillards. C'est une fiction qui s'appelle le monde, on y a toujours cru. C'est une histoire d'optimistes ayant mené bataille, gagné leurs épaulettes, ayant fait place nette, yeux doux, bouche cousue, affaires d'or. Et le silence est d'or.

Ils ne diront rien. Il y aura des anges mais pas ici. Ici, il y aura la loi du silence, des soldats étranges dans leurs guérites, surveillant les gens, le bonheur qui avance, préoccupé, tendu, rigide comme un soldat qui foudroie les gens du regard, tous, policés par la candeur et la violence noyée dans les mares de silence. Ils ne diront rien, les uns et les autres, rien ne se dira, personne n'écouterà personne. On mettra des sourds dans les guérites, habillés en soldats, on leur demandera de surveiller le bonheur. Une grande comédie fera frémir la foule, terriblement heureuse. Les gens seront heureux dans la tyrannie du bonheur, plus grands que nature, surveillés, encadrés par l'image, comme dans un rêve. Ils avanceront comme des gens heureux que rien ne trouble, le cœur crispé, le sourire à peine perceptible, les yeux inquiets. Ils feront les gestes du bonheur, délestés du désastre. Ahuris dans le diesel de la canicule, ils enverront des cartes haute définition où le bleu trop bleu devient rouge et jaune, où la foule blanche danse, haute en couleurs, comme si l'image était l'icône sacrée, la force fabulée de leur propre vie à eux qui passent au ralenti devant les guérites où tout se tient, le droit, la loi, la liberté du mensonge en habit empesé, armé. Ce sera tout. Tout comme le bonheur matraqué dans la tête, comme une certitude, fanatique, absolue. Un militaire apparaîtra sur la photo, ils ne verront rien. Ils souriront, épuisés. Ils diront: c'est aussi beau que dans le guide, le monde entier, soudainement, un peu lourd entre leurs mains.

HÉLÈNE MONETTE, INÉDIT, PROJET D'ÉCRITURE *LA OÙ ÉTAIT ICI*.

Joe Lima, *La cuisine*,
2004, huile et cire sur
toile, 41 cm x 56 cm



Des silences

Des silences regardent les soldats passer
avec des yeux sans vitre
des fenêtres sans châssis
les guerres sont longues et aveugles
parmi le cri d'une foule
jamais foulée, jamais touchée de l'espérance
toujours ce silence
et ces fous
avec des paupières sans arrière-pensée
des cils collés aux joues
et le temps déguerpit
debout
en plein sommeil réel
en plein soleil couché
les nuits sont courtes et muettes
et la vie attend peut-être d'y croire
avant de se lever...

AVRIL 1981

HÉLÈNE MONETTE, *PASSIONS*, LA PRAIRIE,
ÉDITIONS DE LA P'TITE VOISINE, 1982.

Les noces de la musique et du silence

temps de silence se glissent traîtreusement et dans une grande irrégularité au sein de lignes mélodiques courtes et en apparence inoffensives.

Mais surtout, le silence est la condition idéale dans laquelle le musicien doit exercer son art. La musique, sorte de bruit domestiqué et stylisé à l'extrême, ne supporte pas la concurrence d'autres bruits plus hasardeux, ceux qui surgissent de partout et qui s'échappent sans aucun contrôle. Certes, avec humilité, les musiciens ont appris à jouer dans toutes les circonstances, à répéter dans le fatras constant des bruits quotidiens, à se donner en spectacle devant des publics bruyants et peu attentifs. Mais le vrai recueillement du musicien, le vrai cérémonial du concert, exige le silence absolu, comme une terre fertile d'où naîtra la plus belle des musiques. En général, les salles de concerts classiques d'aujourd'hui ont réussi à devenir de ces lieux rares où l'on recueille le silence afin d'honorer la musique comme elle le mérite.

La musique naît du silence et retourne à lui. Il est sa condition d'existence. Et c'est de cette relation complice et mystérieuse qu'elle tire son pouvoir réel.

CLAUDE VAILLANCOURT

La musique est-elle l'ennemie du silence? On pourrait le croire par l'acharnement avec lequel on diffuse de la musique enregistrée partout dans les lieux publics – jusque dans les toilettes. Comme si le vide angoissant laissé par l'absence de sons constants et soi-disant apaisants permettait à tous les excès de se produire. Mais cette musique omniprésente, douceuse, que l'on entend d'une oreille inattentive, est elle-même une forme de dénégation du pouvoir réel de la musique. Une musique qui, sous sa forme la plus vraie, s'élabore dans une relation complexe avec le silence, à la fois son contraire, son double négatif, son origine et son aboutissement.

Pour le musicien, le silence a deux significations. D'abord, sur un plan technique, il renvoie aux notes que l'on ne joue pas, ces temps où l'on se tait, soigneusement indiqués sur une partition. On pourrait croire que ces passages sont un repos pour l'interprète, un moment où il détend ses doigts et retrouve son souffle avant de reprendre en force la suite du morceau. Les passages de silence constituent au contraire l'une des plus grandes difficultés. Le virtuose doit alors se transformer en arithméticien, compter précisément les temps de silence et reprendre son jeu à une fraction de seconde près, exactement là où l'indique la partition. Et cela, avec une attaque précise et ferme, et un son bien rempli, obtenu du premier coup, non pas un son chancelant, marqué par la maladresse et l'hésitation. Dans le jazz, musique syncopée et imprévisible, bien intégrer les silences devient même la difficulté suprême, alors que les

DE L'AUDACE

La pièce *4'33"* de John Cage a célébré les noces de la musique et du silence. Cette pièce très connue est en même temps une provocation: pendant 4 minutes 33 secondes, un pianiste sur scène ne joue pas. La musique se compose, selon les vœux de Cage, de tous les bruits entendus dans la salle. Peut-être est-il possible d'imaginer une salle parfaitement silencieuse: la musique deviendrait ainsi son envers,

L'auteur est écrivain

La musique, sous sa forme la plus vraie, s'élabore dans une relation complexe avec le silence, à la fois son contraire, son double négatif, son origine et son aboutissement.

un silence parfait, absolu, celui que l'on entend si rarement et qui devient aussi magique et aussi rare qu'une très grande œuvre musicale. La pièce de Cage est en fait une quête de pureté, comme les toiles blanches de Malevitch ou de Rauschenberg, une entreprise folle et absurde, expérience éphémère de la modernité artistique au XX^e siècle, mais aussi l'aboutissement d'une certaine pratique audacieuse du silence dans la musique.

Pendant le long règne du baroque, la basse continue, cet accompagnement imperturbable et régulier de la mélodie, excluait le silence dans la musique. Il faudra attendre Haydn et ses quatuors à cordes pour que la musique s'émancipe une fois pour toute d'un accompagnement aussi obstiné. Et c'est sous la forme d'une blague musicale,

dans un quatuor justement nommé *La plaisanterie*, que le silence fait une brutale apparition dans le continuum d'une partition. Dans les dernières mesures, au lieu de la fin attendue, Haydn interrompt sèchement une phrase musicale, suivie de quelques temps d'un silence total. Et cela avant de reprendre la musique, de s'arrêter encore, tout aussi inopinément, et de terminer le morceau au beau milieu d'une phrase inachevée. Vous saisissez la plaisanterie : à cause de cet étrange hoquet, le public est désorienté et ne sait plus quand applaudir. Mais l'intrusion inattendue de ces silences est étonnante et va plus loin que la simple plaisanterie.

L'un des plus grands défis du compositeur : bien réussir ce moment suprême où la musique plonge dans le silence, cette petite mort qui est aussi la fin de la pièce et une consécration pour les musiciens.

Ce même Haydn a aussi brisé le cérémonial du concert avec sa symphonie *Les adieux*. L'histoire est connue : pour protester contre la décision de son mécène d'empêcher ses musiciens de voir leur famille, Haydn a ajouté au finale de sa symphonie un passage pendant lequel les musiciens quittent l'un après l'autre l'orchestre après avoir allumé une chandelle. La scène se vide progressivement alors que la musique baisse en intensité, si bien que dans une infinie douceur, la symphonie se glisse dans le silence, un silence profond, rempli des soupirs des musiciens privés de ce qui leur est le plus cher, à cause des caprices d'un prince. Inutile d'ajouter que devant un tel coup, le prince en question, Nicolas Esterhazy, a dû céder aux revendications de son orchestre.

Ces deux pièces renvoient à l'un des plus grands défis du compositeur : bien réussir ce moment suprême où la musique plonge dans le silence, cette petite mort qui est aussi la fin de la pièce et une consécration pour les musiciens. Ce défi devient particulièrement considérable alors que les salles de concerts s'agrandissent et que des spectateurs toujours plus nombreux s'assemblent pour consacrer de longues minutes à l'écoute attentive de pièces musicales. Pour Beethoven, par exemple, la chute dans le silence semble un véritable traumatisme, qu'il faut camoufler par une agitation sans pareille. Comme le dit Michel Tournier : « Il voudrait arrêter sa musique. Il ne peut pas, elle refuse de s'arrêter. Il freine en vain. Il lui assène des accords qui ressemblent à autant de coups de bâton sur la tête. La bête tombe. On croirait que c'est fini. Non ! Elle se relève et ça repart. Il faut recommencer. Il y a là-dedans une mise à mort bâclée. » Quoi qu'en dise un Tournier moqueur, il y a surtout, dans les finales de Beethoven, une foudroyante mise en scène du silence à venir.

Gustav Mahler préfère parfois adopter l'approche opposée et termine ses monuments de musique que sont ses symphonies dans une modestie qui étonne après tant de pages éclatantes et spectaculaires. Le finale de sa 9^e symphonie, par exemple, est une longue et langoureuse plongée dans la parfaite tranquillité, par des phrases qui s'étirent à n'en plus finir jusqu'à disparaître enfin dans un silence qui naît tout naturellement des derniers sons. La relation entre le chef Kent Nagano et les mélomanes montréalais s'est nouée de façon spontanée quand celui-ci, lors d'une interprétation magistrale de la symphonie, a su prolonger de façon exceptionnelle le silence à la toute fin de la pièce, en retardant le plus longtemps possible des applaudissements vifs et emportés qui auraient gâché ce moment de grâce.

DYONISOS ET APOLLON

L'une des utilisations les plus réussies du silence en musique : Berlioz qui le fait intervenir en plein cœur d'un drame qu'il choisit de raconter non pas à l'aide des mots, mais par la seule puissance de la musique instrumentale. Dans *Roméo et Juliette*, plus précisément dans la scène au tombeau, le compositeur fait suivre le doux réveil de Juliette par un silence inattendu, qui surprend alors qu'elle sort du sommeil presque mortel dans lequel l'avait plongée un philtre et qu'elle redevient pleine de vie. « Un silence tellement riche, tellement chargé de sens qu'il constitue peut-être le moment de la partition où nous étroit l'émotion la plus vive », en a dit le musicologue Henri Barraud.

À l'opposé, on peut se demander si les concerts de musique populaire en tous styles (pop, rock, jazz, etc.) ne marquent pas un inquiétant divorce entre la musique et le silence, tant leur cérémonial exige désormais une continuité sonore sans faille et à haut volume. Le spectateur a droit à de la musique enregistrée avant la prestation des musiciens, puis au concert en tant que tel avec les instruments puissamment amplifiés, auquel s'ajoute la réaction plus qu'enthousiaste de la foule, marquée par des applaudissements, des cris, des sifflements et cela, parfois, au beau milieu des pièces, au point d'enterrer ce qu'il est pourtant venu entendre ; et, pour finir, retour à d'autre musique enregistrée...

Ce bruyant rituel correspond à l'envie de s'éclater, de s'étourdir, dans notre ère du vide où paradoxalement l'on craint plus que tout le vide, incarné par un silence qui vous saisit comme une perte de sens et vous emporte dans son abîme. Mais notre époque donne aussi vie à ces autres musiques qui naissent et évoluent en complicité avec le silence. Comme si plus que jamais, le Dyonisien – l'esprit éperdu de la fête – et l'Apollinien – l'aspiration à la beauté et à la perfection – se développaient dans des mondes parallèles entre lesquels il est pourtant possible de circuler. ●

La surdité: un silence plein de bruit¹

DAPHNÉE POIRIER

Les personnes sourdes sont systématiquement renvoyées au silence par ceux qui entendent. Si elles sont contraintes au mutisme, c'est au nom d'une norme sociale qui relève d'une société centrée sur l'audition, les sons et les bruits ambiants. Autrement dit, les personnes sourdes savent qu'elles vivent dans le silence parce que notre société «audio-centrée» leur enseigne qu'elles en font l'expérience: «Tout comme la nuit chez l'aveugle, le silence est une idée qui s'impose à celui qui entend», nous dit le psychanalyste Michel Poizat.

Les trajectoires de vie des personnes sourdes sont multiples et il serait périlleux de généraliser leurs conditions. La personne née sourde, par exemple, n'a jamais fait l'expérience d'entendre alors que celle qui l'est devenue, subitement ou progressivement, fait l'expérience d'une privation, voire d'un enfermement. Elle ne perçoit plus ou

trisée, peuvent être jugés disgracieux. Ils peuvent déranger, voire troubler les individus dotés de l'ouïe. Réprimés par les normes et les codes de la société, ces bruits sont en fait ceux d'une voix non exercée, d'une voix non «dressée», dirait le philosophe Michel Foucault. Lorsque celle-ci est «disciplinée» selon les codes socialement admis, c'est souvent au prix élevé d'un effort individuel constant.

Mais les personnes sourdes émettent aussi des «sons» gracieux: des gestes précis qui fendent l'air, la valse des mains ou encore des expressions faciales et corporelles qui se donnent à voir et que l'on entend. Cette expressivité est susceptible de subjuguier, de surprendre, voire de déranger celui qui n'y est pas habitué. Elle confirme surtout que les sourds, ceux qui communiquent avec la langue des signes, ont les deux pieds dans la dimension symbolique de l'existence. Il suffit d'assister à des pièces de théâtre de personnes sourdes pour s'en convaincre. Elles sont porteuses d'un rapport au sens qui est possible autrement que par la parole et les sons. Cette condition confirme que les personnes sourdes n'appartiennent pas à l'univers de l'animalité ou à celui de l'insensé, univers auxquels elles ont été identifiées historiquement.

L'auteure est docteur
en sociologie



peu les sons et les bruits ambiants qu'elle produit et qui proviennent de l'extérieur. Cette différence du rapport au silence, définie par un état de manque ou non, est déterminante. Elle établit l'existence même du vocable «silence» en tant qu'absence ou présence de bruits. En effet, la personne sourde de naissance peut être amenée à une certaine compréhension du silence. Mais pour connaître pleinement la signification du silence, il est nécessaire d'avoir fait l'expérience sensible des sons et des bruits.

Contrairement à la croyance populaire, le monde des personnes sourdes est loin d'être silencieux. Il est constitué de bruits ambiants, mais aussi de sons qu'elles émettent. Elles ne sont d'ailleurs habituellement pas muettes – malgré l'expression familière «sourd et muet». Elles produisent, avec leur bouche, des sons qui viennent appuyer l'expression de sentiments comme la joie, la colère ou la peine. Dans certains cas, ces sons, issus d'une voix potentiellement maîtrisable, mais difficilement maî-

La langue des signes, qui enracine les individus dans le monde du sens, constitue «la voix sourde». Expression d'un riche univers symbolique, elle permet le partage entre les membres d'une communauté qui revendiquent une appartenance culturelle. Cette voix, qui peut être étrangère à la personne qui entend, la confrontant à l'autre, au différent, à l'étrangeté, ouvre une voie vers le symbolique. À l'opposé d'une volonté de «dressage» des comportements selon les normes de ceux qui entendent, il convient d'adopter une attitude d'approvisionnement au nom de l'ouverture à autrui et d'acceptation de la différence.

1. Expression tirée du film *Les Enfants du silence* de Randa Haines, États-Unis, 1986.

Joe Lima, *Géant s'accroupissant*, 2004, triptyque, huile et cire sur toile, 82 cm x 376 cm

Un ange passe

Le silence nous fait peur parce qu'il dévoile ce que nous avons bien souvent coutume de masquer par la parole : notre fragilité. Accueillir le silence est ainsi la condition d'une relation authentique à soi et aux autres, et d'une véritable parole.

SYLVIE GERMAIN

L'auteure est écrivaine

« Un ange passe », on emploie souvent cette formule lorsqu'une conversation s'épuise et qu'un silence s'installe, menaçant de se prolonger. Par cette expression, toujours dite sur un ton de plaisanterie, on cherche à désamorcer au plus vite l'embaras que ne manque jamais de provoquer une situation d'assèchement de la parole. Un peu d'ironie pour masquer une gêne, voire une peur. Mais pourquoi ce malaise, cette confuse alarme, comme si le silence s'ouvrant entre deux ou plusieurs personnes était porteur d'un danger? *L'ange* qui passe à la tombée des mots serait-il donc un esprit mauvais?

Mais pourquoi ce malaise, cette confuse alarme, comme si le silence s'ouvrant entre deux ou plusieurs personnes était porteur d'un danger?

Le danger, pourtant, se loge bien davantage dans la parole, dès qu'elle déborde et se dérégle, ce qui est fréquent, ainsi que le rappelle l'Épître de Jacques : « La langue est un petit membre et se vante de grands effets. Voyez comme il faut peu de feu pour faire flamber une vaste forêt! La langue aussi est un feu, le monde du mal [...] Il n'est pas d'espèce, aussi bien de bêtes fauves que d'oiseaux, de reptiles que de poissons, que l'espèce humaine n'arrive à dompter. Mais la langue, nul homme ne peut la dompter : fléau fluctuant, plein d'un poison mortel! » (Jc 3, 5-8). Ce sont rarement de « bons anges » qui circulent à travers nos paroles, plus souvent s'y glissent des « démons », ceux de l'orgueil, de la jalousie, de la médisance, du mensonge, de la flatterie, de la colère, du mépris ou de l'indifférence.

« Plus que les orages, plus que les mers, ils ont lancé des cris, les humains... Quelles surcharges de silence doivent habiter le cosmos pour que le chant du grillon nous soit demeuré audible, à nous, hommes vociférants, et pour que les étoiles nous semblent silencieuses, dans cet éther que nous invectivons! ».

R. M. RILKE, *CHANT ÉLOIGNÉ*, TRAD. J.-Y. MASSON



Joe Lima, *Nuage rouge*, 2004, fresque, 96 cm x 122 cm

Si nous nous méfions tant du silence et nous ingénions à le combler par toutes sortes de bruyages – dont le langage alors réduit à du bavardage, aussi raffiné fût-il en apparence –, c'est parce que nous sentons qu'il recèle un pouvoir singulier, inquiétant : celui de nous dévoiler, à nous-mêmes et aux autres, dans notre fragilité. Nous nous cachons dans des fatras de mots comme l'homme et la femme en Éden dans des feuilles de figuier sitôt qu'ils prirent conscience de leur nudité. Car il s'agit bien ici de nudité – du cœur et de l'esprit; le silence en effet nous dépouille, il nous « simplifie », il nous éclaire furtivement de l'intérieur en nous reconduisant à notre seul souffle, et à celui des autres, nos interlocuteurs mis pareillement à nu par l'éclosion d'un silence imprévu.

LE SILENCE COMME UN SOUFFLE

Le souffle : pure expression de vie, signature à la fois si délicate et si pénétrante, infime et bouleversante, de la présence d'un vivant. Comme la lumière, il frémit à la lisière de la matière et de l'immatériel, entre mystère et merveille. Le souffle des vivants, en écho à celui du Vivant, en lien organique avec Lui, qui est sa source.

« Respirer, ô invisible poème!
Échange pur et qui jamais ne cesse entre notre être propre
Et les espaces du monde. »
R. M. RILKE, *SONNETS À ORPHÉE II*, 1, TRAD. J.-F. ANGELLOZ.

Dieu : un souffle, « une voix de fin silence » – ainsi se révéla-t-Il à Élie au mont Horeb (1^{er} Livre des Rois 19, 12). Mais Élie n'aurait jamais pu le percevoir, ce soupire très tenu, s'il n'avait pas au préalable fait taire les bruits autour de lui, et surtout les tumultes tapis en lui, grondant au

fond de lui : ses émotions violentes, sa colère contre Jézabel – la reine adoratrice de Baal – et contre tous les faux prophètes, sa peur, son découragement et « le zèle jaloux » qui le brûle pour son Seigneur qu'il conçoit et vénère comme « Dieu des puissances ». Mais ce n'est pas par voie de puissance que son Seigneur, précisément, va se manifester à lui, tout au contraire, c'est en finesse, en douceur, dans un tenu bruissement de silence, lui signifiant ainsi qu'il préfère un cœur humble et attentif à un cœur trop ardent et guerrier. « Car c'est l'amour qui me

Le silence est au cœur de la vie contemplative des moniales cloîtrées. Que signifie-t-il pour ces femmes? L'une d'entre elles tente de traduire pour nous cette expérience – ce chemin – où s'engage tout leur être : ouverture, humanisation, beauté, communion dans la souffrance, résistance à l'injustice, lumière et amour en sont quelques jalons, qui se résument en un nom : Dieu.

La fécondité du silence

SUZANNE GAULIN

Il y a quelque part en nous une source silencieuse et pure dont nous pressentons la présence, le secret, le charme et la beauté.

Cette source est la partie la plus précieuse de nous-mêmes, le lieu d'où jaillit notre identité la plus profonde. Elle murmure au-dedans et fraie son chemin, souvent en secret. Si elle parvient à la conscience, elle suscite « l'éveil » – l'éveil du regard et du cœur. C'est alors une vraie nais-

saissance : naissance à soi-même, aux autres, au monde. C'est la grande ouverture, lieu de la communion.

On peut parler d'un premier niveau de silence, d'une première « humanisation du regard et du cœur ». Aiguisé par cette beauté, le regard s'ouvrira sur des horizons plus vastes, le cœur y entend le murmure d'une autre source, celle de l'humanité qui a soif de son accomplissement. Mystérieusement, les deux sources se complètent.

L'humanité porte en elle une espérance qui aspire à être libérée. Des femmes et des hommes de tout horizon entendent ce gémissement et cet appel. Un chemin nouveau s'ouvre ainsi à eux. Le silence premier s'élargit aux cris et aux détresses du monde qui mettent à nu un autre silence : celui de la souffrance et de la solitude, de la blessure et de la désespérance.

C'est la source des engagements les plus divers et les plus profonds. S'investir pour faire reculer les frontières du mal, de l'injustice, de l'oppression. Susciter ces dynamismes de vie, de créativité qui redonnent sens et dignité. Libérer les petites pousses fragiles et puissantes d'une

L'auteure est l'abbesse du monastère des clarisses à Valleyfield

de l'amour-propre ou dans les subtilités de la mauvaise foi, parce que les mots s'abattent du dehors, comme des coups de bélier, au lieu de naître du silence, comme les témoins de la Vérité [...] Toute parole est vaine qui n'est pas redite au-dedans, avec le consentement de l'amour», observe Maurice Zundel (*L'évangile intérieur*, éd. Saint-Augustin, 1997, p. 83).

Le Christ, plus encore, s'est tu – souvent, intensément. Pour prier, en se retirant à l'écart, et s'entretenir seul à seul avec son Père; pour garder secret ce qui devait l'être ou qui ne pouvait être compris, comme ce fut le cas lors des conflits avec ses détracteurs et, plus encore, lors de

son procès; pour créer un champ de résonance autour des paroles qu'il venait de proférer et donner à chacun le temps de l'écouter, le soin de s'appliquer à cette écoute, et le désir d'en pénétrer le sens; pour aussi, parfois, creuser un contre-champ de résonance autour des mots de haine, de fureur, de menace lancés par ses adversaires et les fielleux de toutes sortes. Ainsi, face aux juges autoproclamés venus le défier en exhibant la femme adultère¹, le Christ se tait, il se baisse et *s'absente* un moment pour déjouer le piège qui lui est tendu, neutraliser la violence ambiante qui n'attend qu'un mot, un regard, pour déferler. Par cette attitude d'apaisement, de recul, il donne à chacun la possibilité de s'extraire, au moins un instant, du troupeau des bien-pensants prêts à tuer en toute bonne conscience, et de redevenir un individu responsable de ses paroles et de ses actes. Puis, sur fond de ce silence qu'il a imposé par sur-

Pour accéder à cette source de haute sapidité spirituelle, affective et intellectuelle, il est nécessaire de faire en soi une pause, un vide, un silence, car elle est d'une discrétion extrême, cachée au plus intime de soi.

prise, il lâche une poignée de mots – qui prennent alors une sonorité particulière, un relief abrupt. «Que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre» (Jean 8, 11). Ses paroles vibrent du silence qui les a précédées, et dans celui qui s'est glissé en eux, contre leur gré. Quant à la femme accusée, par avance condamnée et soudain délivrée, elle se tient à la fin de la rencontre dans un orbe de silence et de

paix; peut-être est-ce cet orbe invisible qu'il dessinait tandis qu'il «traçait des traits sur le sol».

L'ange qui vient de traverser la parenthèse de ce silence est vraiment un souffle de l'Esprit. À propos de cet épisode, Maurice Zundel parlait de «pédagogie silencieuse».

Celle-ci joue un rôle éminent dans l'enseignement du Christ. Tant d'anges sont passés dans les clairières de silence qu'il a semées partout sur son chemin. Des anges de lumière, de patience, de sagesse et de miséricorde. Des anges de délivrance et de «joie spacieuse». ●

«Derrière les étoiles à l'Orient

L'ange attend que je me fasse plus limpide.»

R. M. RILKE, *POÈMES À LA NUIT*, TRAD. G. ALTHEN ET J. Y. MASSON.

1. L'épisode de la femme adultère se retrouve dans l'évangile de Jean (8, 3-11). Il commence ainsi: «Les scribes et les pharisiens lui amènent une femme surprise en adultère et, la plaçant au milieu, ils lui disent: "Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Or, dans la Loi, Moïse nous a commandé de lapider cette femme-là. Toi donc, que dis-tu?"»

espérance jamais détruite. Le meilleur des énergies y est consacré. Le don enraciné dans l'éveil du cœur s'y creuse et s'y nourrit de ce qu'il sème.

Demeure pourtant un autre seuil, une étape cruciale à franchir vers l'ultime fécondité du silence. À un moment ou l'autre de l'engagement, surgira un choix décisif. Comment, dans le feu du combat, ne pas détruire ce qu'on veut libérer? On ne peut faire avancer le règne de la dignité humaine qu'en la respectant. Comment rassembler toutes les forces vives sans créer un nouvel ordre de division? Ici émerge le silence-vérité qui crée la distance critique et permet de garder le cap sur l'essentiel. Ce silence, souvent déchirant, deviendra le terreau où germera l'amour.

En réalité, le dernier mot du silence est amour. Ou plutôt, seul l'amour engendre ce silence qui permet de percer, sans rien exclure, les murailles du mal et de la souffrance, et de les ouvrir sur la lumière. Seul l'amour, qui est pure désappropriation, possède ce dynamisme créateur qui libère les énergies ouvrant sur un avenir plus humain.

Dans le christianisme, cet amour, ce silence créateur qu'il engendre, a un nom: Jésus Christ en son mystérieux silence de la croix ouvrant sur la résurrection. L'appel à la vie contemplative est un appel à entrer en ce silence sacré, à y investir toute sa vie, pour le garder présent et vivant, au cœur de l'humanité. Il est loin d'un silence paisible, favorisant une douce prière. Il est le lieu où le mystère de la blessure et du mal s'engouffre dans la puissance de Vie qui creuse le cœur du disciple à la mesure du don infini offert par le Père, en son Fils, à l'humanité.

Laisser ce silence vivant prendre chair dans sa propre chair, lui offrir lieu et demeure en notre terre, fonde la fécondité essentielle de la vie contemplative chrétienne. Tout autre fruit – service de la compassion, espace d'intériorité, interpellation à l'essentiel, partage et solidarité – n'est pour nous, moniales, que le jaillissement de la source souterraine où baigne notre engagement fondamental qu'aucune utilité apparente ne pourra jamais compenser.



Joe Lima, *Lumière nocturne*, 2005, diptyque,
huile et cire sur toile, 40 cm x 104 cm

En lisant *Ariel*

rester ici
attendre
attendre et regarder
respirer doucement
recouvrir mes épaules
équilibrer le froid
il se passera forcément quelque chose

que sont devenus
les cerfs
dressés dans la brume
le temps ne recule pas
les vitres les miroirs
retiennent le jour

tout se tient sur mes genoux
entre mes pieds
le cœur penché
le corps en arrêt
dans un courant d'air

le mot *scellée*
n'est pas de moi
je l'entends
une suffocation
dans la page de gauche

pas de meubles
pas de plantes
pas de couleurs
à peine une lumière blanche
sur le dos
de la poussière sur les vêtements
aller et venir
penser aux yeux des bêtes
à leurs pattes fines

leurs sabots dans le trèfle
l'inconnu

parfois je suis entourée
d'arbres, de gouttes d'eau
de faïences muettes

sous d'épais nuages
un rocher, une maison

je suis seule et solide
mon inquiétude
se détache
qu'on la capture
avant qu'elle ne prenne
le visage d'une morte

d'un seul coup le silence
l'attente
demande les yeux

L'auteure est
écrivaine et poète

LOUISE WARREN, 12 MAI 2010

Le cri sourd de Dieu

L'accueil de l'autre dans sa souffrance, le combat contre toute forme d'injustice, la solidarité avec les appauvris et les exclus de la société font écho au silence de Dieu.

JEAN-CLAUDE RAVET

L'auteur est rédacteur en chef à *Relations*

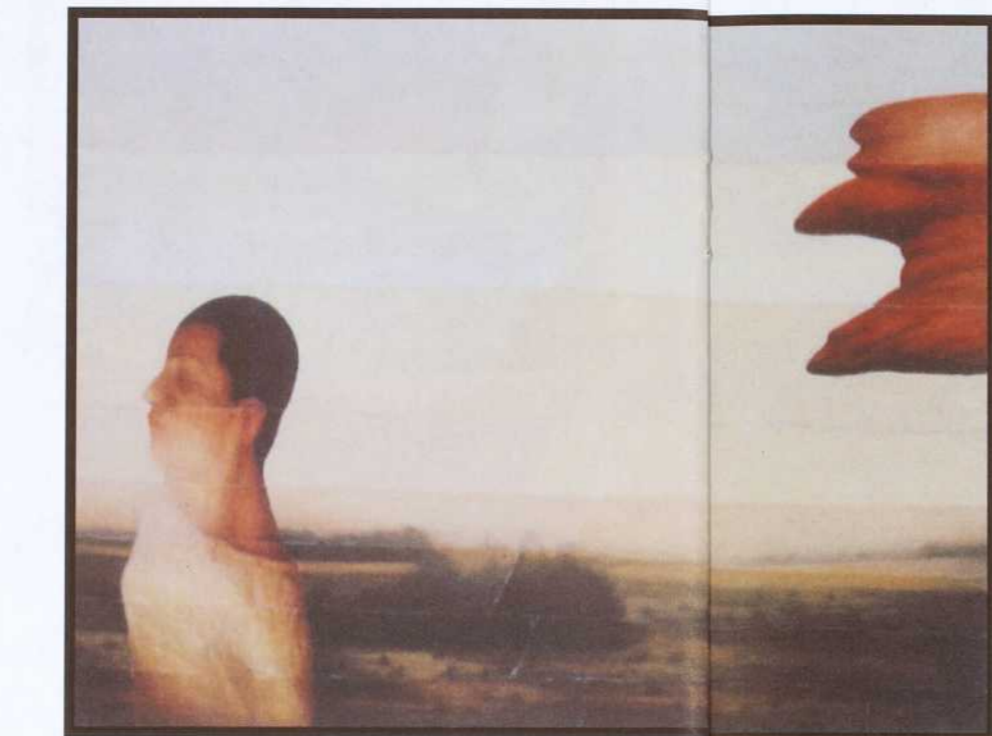
Dieu s'est retiré du monde. Ses traces demeurent dans les pierres sculptées à sa mémoire, dans les signes qu'arborent les croyants, dans leurs fêtes, leurs rites et leurs paroles, quoique le plus souvent inaudibles. Mais ni la cité, ni la nature n'en portent plus la marque. Il fut un temps où Dieu était le maître incontesté du monde. Il trônait au milieu de ses créatures. Tout se faisait et se défaisait selon son plan indéchiffrable. Il parlait fort et clair, et la nature était son porte-voix. Les hommes et les femmes obéissaient naturellement à ses lois. Ce temps est révolu.

La modernité a ébranlé irrémédiablement ce rapport religieux au monde. Plusieurs contrées ont beau encore baigner dans la religiosité culturelle, accorder à la religion une place centrale dans la vie collective, rendre un culte national à Dieu ou même proposer la théocratie comme modèle politique exemplaire, il n'en demeure pas moins que la place qu'occupe Dieu dans le monde lui est, tout au plus, prêtée. Dorénavant, il dépend en effet de la volonté souveraine des êtres humains de lui accorder une place, par là même toujours précaire. La parole de Dieu, fût-elle incontestable pour certains croyants, ne dit plus rien aux autres.

Tendre l'oreille, consentir à écouter le silence de Dieu, c'est entendre la musique, le chant du monde et le bruissement de la vie mêlés aux cris de joie et d'espérance, de rage et de révolte.

Sauf à entretenir facticement – et autoritairement – une transcendance verticale devant laquelle il faudrait obstinément se soumettre et renoncer à notre expérience sensible et rationnelle, cette désacralisation du monde se présente désormais à nous comme notre environnement commun. La voix de Dieu s'est tue autour de nous. Cela ne suppose pas qu'on n'y prête pas l'oreille, qu'on ne puisse plus l'entendre ni la partager. Cela veut dire que la parole de Dieu, comme sa présence, n'a de fondement que dans notre propre existence fragile. Qu'elle n'a de vérité, de «réalité» tangible, que dans l'acte d'interprétation, c'est-à-dire dans le détour inévitable de notre parole, qui en est, en quelque sorte, l'assise, le socle chancelant. Elle est fondamentalement voix du silence.

Cette éclipse de Dieu a fait son entrée dans l'histoire en grande partie grâce au travail de déconstruction du chris-



Joe Lima, *Silence d'après-midi*, fresque, 96 cm x 122 cm

tianisme. Avec le christianisme, «il y a comme une impuissance de Dieu sans nous», disait Merleau-Ponty. «La transcendance ne surplombe plus l'homme: il en devient étrangement le porteur privilégié» (*Signes*, Gallimard, 1960, p. 88). Dans l'image du Christ, Dieu embrasse la condition humaine jusqu'à se dépouiller radicalement de la condition divine. C'est ce qu'on a appelé la kénose (l'anéantissement) du Dieu incarné: l'infini fait contingence, l'éternité faite temps, la toute puissance divine devenue fragilité. La parole de Dieu faite chair en vient à se confondre dès lors au silence – cette terre natale du langage – conférant toute autorité et beauté à la parole et à la liberté humaines. Le silence de Dieu est tout entier amour du monde et de l'humanité.

Mais cet amour ne détourne pas les yeux de la souffrance, de l'injustice et du mal. L'expérience de la beauté et de la liberté s'y enracine. C'est pourquoi, dans la tradition chrétienne, l'incarnation de Dieu – louange inconditionnelle à la beauté de la vie – est inextricablement liée à l'image du Dieu crucifié, abandonné de Dieu, au côté de tous les opprimés, humiliés, fusillés, torturés, «silenciés» de l'histoire...

Deux écrivains juifs ont évoqué de manière poignante cette condition divine. D'abord Élie Wiesel, dans *La nuit*. Détenue à Auschwitz, il entend un détenu se demander «Où est donc Dieu?», à la vue d'un adolescent que les SS viennent de pendre et qui agonise devant les hommes du camp attroupés autour de la potence. En même temps, il entend sourdre en lui une voix qui répond: «Où est-il? Le voici – il est pendu, ici, à cette potence...» Également détenu à

Auschwitz, Primo Levi raconte pour sa part, dans *Si c'est un homme*, ce moment où les SS sont venus dans son dortoir désigner ceux qui passeraient à la chambre à gaz. La sélection faite, il entendit un rabbin remercier Dieu de l'avoir épargné. Au nom des sacrifices des chambres à gaz, cette prière le révolte et il se dit: «Si j'étais Dieu, je cracherais cette prière.»

Qu'est-ce qu'un Dieu non seulement impuissant devant la misère et la souffrance du monde, mais qui y a fait sa demeure? Qu'est-ce sinon un Dieu inutile, un Dieu innommable enfoui dans l'indicible de l'existence. Un Dieu vers lequel on se tourne en ne pouvant pas ne

pas éprouver la profondeur tragique du monde. Mais cette inutilité de Dieu est, en elle-même, source de subversion. Dieu n'est plus prétexte pour détourner les yeux du monde. Dieu ne vide plus le sens du monde. Il le creuse pour qu'on y puise toutes les significations.

Dieu habite le silence – «demeure des victimes» (Nelly Sachs) – pour que la parole humaine brise les murs de l'humiliation et de l'indifférence ainsi que les chaînes de l'oppression, arrache les œillères de la vie insouciant et repue, et fasse de l'existence le lieu de la responsabilité, de la solidarité et du partage. Tendre l'oreille, consentir à écouter le

silence de Dieu, c'est entendre la musique, le chant du monde et le bruissement de la vie mêlés aux cris de joie et d'espérance, de rage et de révolte. C'est entrer dans la lutte contre ce qui défigure l'existence.

Ce Dieu silencieux ne cherche pas à être servi. C'est dans le service des pauvres, des humiliés, qu'il trouve son plaisir. Le prophète Isaïe rappelle outrageusement aux gens pieux cette vérité du Dieu caché: «Ils veulent être près de Dieu: "Pourquoi, quand nous jeûnons, ne le vois-tu pas, quand nous nous mortifions, ne le sais-tu pas?" C'est qu'au jour où vous jeûnez, vous traitez des affaires et opprimez tous vos ouvriers [...] N'est-ce pas ceci, le jeûne que j'aime, parole du Seigneur Yahvé: détacher les chaînes injustes, dénouer les liens du joug, renvoyer libres ceux qui sont maltraités, rompre tous les jugs?» (Isaïe 58, 1-14). Jésus ne dit pas autre chose dans le fameux passage du *Jugement dernier* (Matthieu 25).

Le silence de Dieu résonne dans l'histoire comme le sang des Abel qui crie du sol vers Dieu – le cri même de Dieu. Une seule réponse de notre part l'apaise: «Je veux être le gardien de mon frère!» (Genèse 4, 9-11). ●

«Si les prophètes faisaient irruption par les portes de la nuit et cherchaient une oreille tel un pays natal – Oreille de l'humanité ô toi, envahie d'orties, entendrai-tu?»

NELLY SACHS, *ÉCLIPSE D'ÉTOILE*

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

LIVRES

- BRETON, Philippe et LE BRETON, David, *Le silence et la parole contre les excès de communications*, Toulouse, Erès, 2009.
- GAGNON, Éric, *Les promesses du silence: essai sur la parole*, Montréal, Liber, 2006.
- GERMAIN, Sylvie, *Hors Champs*, Paris, Albin Michel, 2009.
- GERMAIN, Sylvie, *Les échos du silence*, Paris, Albin Michel, 2006.
- HASKY, Pierre, *Le sang de la Chine – Quand le silence tue*, Paris, Grasset et Fasquelle, 2005.
- LATULIPPE, Josée et PLOUFFE, Gilbert (dir.), *Silence, que dis-tu?*, Montréal, Novalis, 2001.

- LE BRETON, David, *Du silence: essai d'anthropologie*, Paris, Métailié, 1997.
- MICHEL, François, *Le silence et sa réponse: essai*, Paris, J.-C. Lattes, 1986.
- POIZAT, Michel, *La voix sourde*, Paris, Métailié, 1996.
- ZUNDEL, Maurice, *Dans le silence de Dieu: articles*, Québec, Anne Sigier, 2001.

REVUES

- BIANCHI, Enzo, «Silence et parole», *Panorama*, n° 432, mai 2007.
- BOUTELOUP, Philippe, «Le son du silence», *Spirales*, vol. 1, n° 17, 2001.
- Courrier de l'UNESCO*, dossier «Silence», 49^e année, mai 1996.
- DE BROUCKER, José, «Dom Helder Camara, voix des sans-voix», *Le Monde – Sélection hebdomadaire*, n° 2652, septembre 1999.

- EMONET, Pierre, s.j., «Le silence n'est pas muet», *Chosir*, juillet 2007.
- GIRA, Dennis, «Rien n'est plus parlant que le silence», *Études*, vol. 3, tome 406, 2007.
- POIZAT, Michel, «Le silence sourd», *Protée*, vol. 28, n° 2, 2000.
- Protée*, dossier «Topographies du silence», vol. 28, n° 2, 2000.
- RICHARD, Alain, «Cercles de silence: nos sources», *Foi chrétienne et société*, Ceras – revue *Projet*, janvier 2009.
- ROY, Marie-Andrée, «Silences en la demeure», *Église canadienne*, vol. 29, n° 3, mars 1996.

FILM

- Le grand silence* de Philip Göring, Allemagne/France/Suisse, 2005.



La Libye: 40 ans de régime autoritaire et rentier

La révolution libyenne voulait donner le pouvoir au peuple. Elle a plutôt donné naissance à un régime autoritaire, centré sur Mouammar Kadhafi. Longtemps honni par les puissances occidentales, le régime devient de plus en plus attrayant en raison de la manne pétrolière.

MOULOUD IDIR

L'auteur, politologue, est agent de recherche et de communication au Centre justice et foi et membre du Groupe de recherche et d'initiatives pour la libération de l'Afrique (Grila)

En septembre dernier, le colonel Mouammar Kadhafi célébrait avec faste ses 40 ans de règne à la tête de l'État libyen. De nombreux présidents d'Afrique noire, d'Amérique latine et du monde arabe étaient de la fête. Alors que Kadhafi espérait la présence des hauts dignitaires occidentaux – ce qui aurait consacré sa réintégration au sein de la communauté internationale – ceux-ci ont décliné l'invitation, préférant être représentés par leurs ministres ou ambassadeurs.

C'est en septembre 1969 que le jeune capitaine Kadhafi, alors âgé de 27 ans, a renversé le vieux roi Mohammed Idris el-Sanousi, sous l'impulsion du Mouvement des Officiers libres. Les officiers renversaient alors un régime monarchique en crise qui peinait à s'émanciper de la tutelle occidentale. Rappelons que c'est de façon négociée et sous le patronage des puissances occidentales – qui se disputaient notamment la manne pétrolière nouvellement découverte –

que la Libye accéda, en 1951, à son indépendance face à l'occupant italien.

Son alliance avec les pays occidentaux ainsi que son incapacité à insuffler un véritable projet émancipateur pour le peuple libyen avaient fini par discréditer complètement le régime monarchique. Le contexte de l'époque était alors caractérisé par l'appel de la jeunesse libyenne et des classes moyennes citadines à une « deuxième indépendance » de la Libye pour infléchir la tutelle occidentale encore prégnante. En effet, la jeunesse avait été sensibilisée au messianisme d'un discours panarabiste (d'affirmation nationale arabe) dont la figure de proue était le voisin égyptien Gamal Abdel Nasser. Aussi, le maintien des bases militaires britanniques et étasuniennes, et la mainmise des oligopoles pétroliers étrangers ont été des sources de mécontentement que canaliserait le Mouvement des Officiers libres.

LE RÉGIME RÉVOLUTIONNAIRE

Le régime libyen actuel se targue d'avoir gagné la bataille de l'indépendance pétrolière car, à coups de nationalisations, la « nouvelle république » exigea et obtint, au début des années 1970, la renégociation des contrats de concessions. La Libye nationalisera alors ses réseaux de distribution possédés par des filiales de Shell, Esso et AGIP. Cette nationalisation de l'industrie pétrolière s'est accompagnée de la signature de conventions de *joint-ventures* ne laissant aux sociétés étrangères que des participations minoritaires. Les revenus tirés de la rente

pétrolière permettent d'ailleurs au pouvoir libyen de surseoir sa légitimité.

Cependant, entre le discours largement « révolutionnaire » et socialisant du régime libyen et la réalité, il y a un pas. Les retombées de la manne pétrolière sont largement en-deçà des attentes, compte-tenu des réserves qui ont fourni, en 2008, 100 milliards de dollars à un État dont la population n'est que de 5,8 millions d'habitants. Certes, en permettant à sa population d'accéder à un relatif bien-être matériel (qui n'a pas d'équivalent au Maghreb), le régime libyen s'est érigé en véritable bienfaiteur. La contrepartie est l'emprise d'un autoritarisme féroce et un étatisme apolitique et antidémocratique. Sous prétexte d'incarner la souveraineté populaire dans son entièreté, le régime s'oppose à toute forme d'expression politique et interdit tout parti d'opposition ou toute association de la société civile le remettant en cause.

Officiellement, les « fondements de l'autorité du peuple » reposent sur un système politique dit de « démocratie directe » qui prétend abolir la séparation entre gouvernants et gouvernés. Le peuple est donc censé exercer son autorité souveraine à travers des congrès et des comités populaires. Ces congrès se réunissent sur une base territoriale (quartiers, municipalités) et sectorielle (la santé, l'éducation, l'agriculture, l'industrie), et les comités populaires sont leurs instances exécutives. Cette structure politique repose, sur le plan idéologique, sur la volonté de combattre les substituts du « pouvoir du peuple », puisque, pour le régime, la démocratie représentative est une imposture. Les partis ne représentent qu'une fraction du peuple, alors que la souveraineté populaire serait « indivisible ».





Mais en réalité, ces congrès et comités – dont le mandat est d'identifier des enjeux de société importants – n'ont de populaires que le nom. Ils sont dépourvus d'attributions formelles et précises pouvant permettre à la population d'y exposer clairement ses doléances. Ils sont largement noyautés par différents acteurs qui gravitent autour des systèmes policier, militaire et administratif, tissant ainsi des liens d'allégeance en vue de tirer les bénéfices de la rente pétrolière. Les quelques espaces d'autonomie grugés par des acteurs locaux qui œuvrent au sein de ces comités populaires sont d'ailleurs vite l'objet d'un encadrement plus systématique de la part du régime. La décentralisation du pouvoir participe ainsi d'une logique de décentralisation de la responsabilité des problèmes. En effet, en impliquant des acteurs locaux dans la gestion des comités, le régime espère détourner vers eux les critiques du peuple.

L'ALIGNEMENT SUR LA MONDIALISATION

Malgré un discours révolutionnaire destiné à la consommation interne, le régime autoritaire libyen se caractérise, depuis un certain temps, par une inflexion de plus en plus capitaliste. Il est bien décidé à profiter financièrement de la normalisation de ses relations avec plusieurs pays avec lesquels il était en rupture de ban jusqu'à récemment. Rappelons qu'en 1988, un avion de la Pan Am explose au-dessus de Lockerbie, en Écosse, puis un vol français de l'UTA s'abîme dans le dé-

sert du Niger. Tripoli est accusé d'être à l'origine des actes terroristes, et le Conseil de sécurité de l'ONU, sous l'influence des États-Unis et de la Grande-Bretagne, impose des sanctions en 1992, dont l'embargo sur les installations pétrolières. Elles ne seront levées qu'en 2003, sous l'impulsion du lobby pétrolier étatsunien et moyennant des compensations financières de la Libye aux familles des victimes. Tout en offrant ces compensations, Kadhafi, à maintes occasions, accusa publiquement le gouvernement américain d'être à la source du crash de l'avion de la compagnie Itavia au large de la Sicile, le 27 juin 1980, qui fit 81 morts. Les États-Unis, aux dires du dirigeant libyen, étaient convaincus qu'il se trouvait dans l'appareil.

Désormais, avec la flambée du prix du pétrole et le chaos irakien, la Libye est devenue très attrayante. Le pays a procédé à la vente aux enchères de ses blocs pétroliers aux compagnies étrangères, lesquelles réalisent que le potentiel économique libyen va bien au-delà du 1,5 million de barils de pétrole par jour. Selon le politologue Luis Martinez, le régime tient le couteau par le manche: «Les Occidentaux doivent s'adapter à nous, disent les Libyens. Sinon nous sommes prêts à accepter les investissements de la Russie et de la Chine. Au niveau de l'armement, le marché est si compétitif que les Européens ont intérêt à séduire le régime de Kadhafi s'ils ne veulent pas se faire dépasser par d'autres.»¹

Après 40 ans de régime autoritaire dit «révolutionnaire», la grande diffi-

culté pour Tripoli est maintenant d'assumer, sur le plan interne, une conversion politique qui se déploie à vive allure et dans tous les domaines. En effet, la Libye met de l'avant la convergence de ses intérêts avec ceux des États-Unis et de l'Europe. Le pays renonce même à se doter d'une capacité de nuisance en mettant un terme à son programme nucléaire embryonnaire. Il libéralise également son secteur pétrolier et offre à l'Europe des garanties sur son approvisionnement en énergie. De nouvelles élites, formées aux États-Unis, émergent dans les domaines pétrolier et sécuritaire ainsi libéralisés, marginalisant progressivement les anciens «révolutionnaires» formés en Europe de l'Est. Pour ces élites, la Libye doit impérativement s'ancrer dans le monde occidental. Mais comment défaire sans remous un régime qui s'est fondé sur un discours révolutionnaire? Pour les réformateurs, le modèle à suivre est celui de la Chine communiste: faire cohabiter le «patrimoine révolutionnaire» avec l'économie de marché capitaliste. Comme le souligne le politologue Aziz Fall, l'analyse du régime libyen actuel doit être attentive aux circuits dans lesquels sont investis et engloutis des fonds considérables, et qui sont l'équivalent de ceux des pétromonarchies du Golfe. D'autant plus que ce régime a vite compris, par l'entremise de l'Italie et de la Suisse, les rouages des placements financiers internationaux.

Quant au scénario de l'après-Kadhafi, il préfigure vraisemblablement une succession qui prendra la forme d'une dynastie, le fils succédant au père. Saïf al-Islam, fils cadet de Mouammar Kadhafi est, pour l'instant, donné pour successeur. En attendant, le régime continue d'user de son atout pétrolier pour différer toute forme d'ouverture démocratique. Mais pour combien de temps encore? ●

1. Dans une entrevue au quotidien suisse *Le Temps*, 29 juillet 2008.

Kadhafi est accueilli en France le 10 décembre 2007, après 34 ans d'absence.
Photo: AP/Rex
Features, tous droits réservés

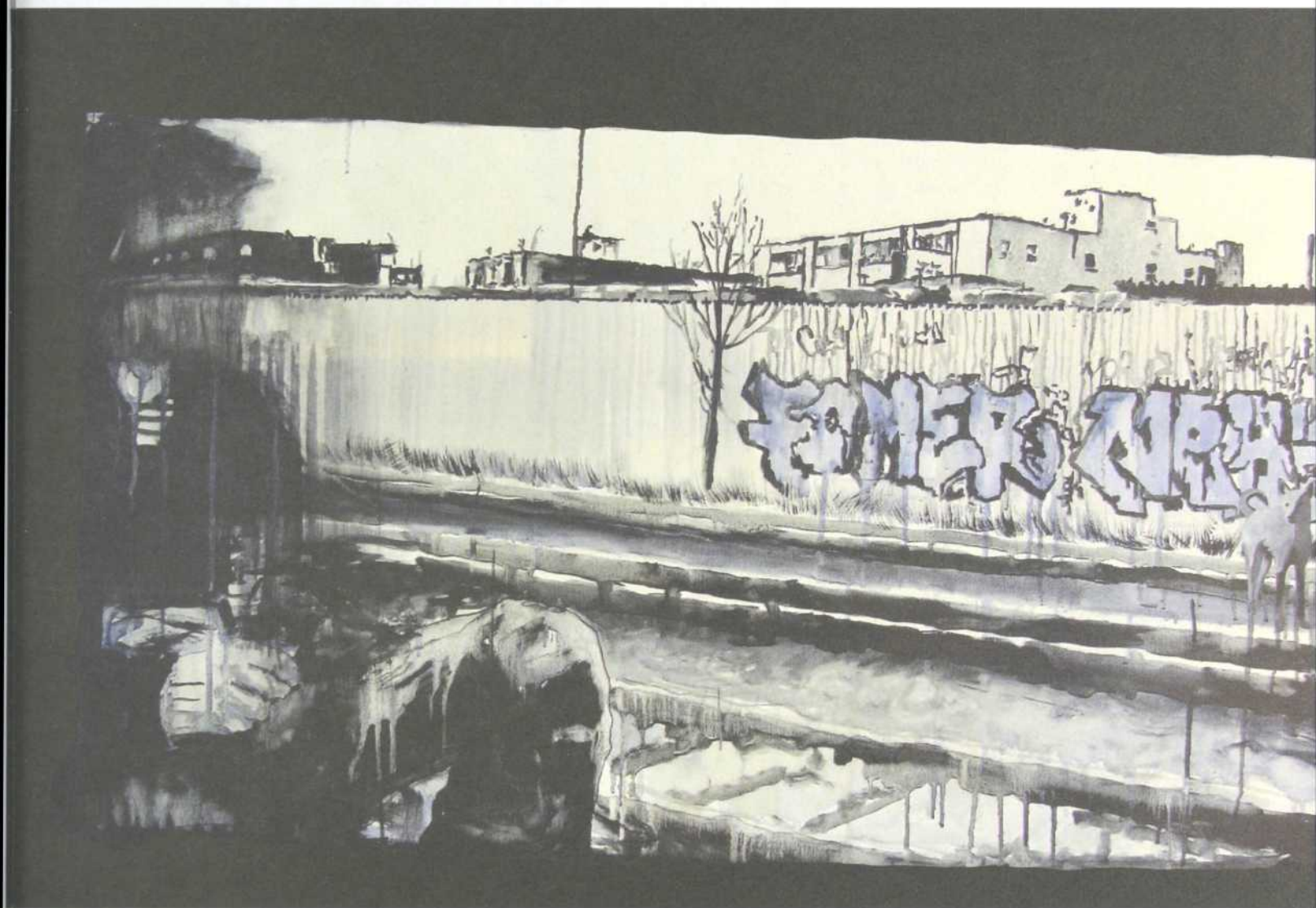


Huit

TEXTE : ÉLISE TURCOTTE

ILLUSTRATION : CHLOÉ SURPRENANT

Le robinier a entendu les soupirs d'un passant.
Je me suis mise à la fenêtre pour regarder le silence en noir et blanc –
vieux film de guerre, vieilles paroles ternies –
j'ai déplié le secret de ma maladie.
J'ai revécu dans la forme des mots,
encore étendue près du volcan qui crachait ses nuages,
encore silhouette de la destruction,
refrain de la nuit,
j'ai pensé jusqu'à l'autre partie de la tristesse en feu,
j'ai rampé jusqu'au souffle du vent sous la terre.
Tu étais tout à la fois; l'ennui qui secouait ses insectes sur nous,
l'oubli qui miroitait dans un piano droit.
C'était un jour de juillet,
je rêvais de mon année sortie du froid,
sans consolation, je visitais la demeure des enfants perdus.
Il y avait une ombre sur la solitude,
car j'étais toujours là, et j'étais l'hôte de ma propre voix.



Chloé Surprenant, « *La demeure des enfants perdus* », 2010,
acrylique et collage sur toile, 101 cm x 122 cm

PROCHAIN NUMÉRO

Le numéro de septembre de la revue *Relations* sera disponible en kiosques et en librairies le 3 septembre. Pensez à le réserver. Il comprendra notamment un dossier sur :

la désobéissance civile

Elle est présente dans de multiples luttes sociales couvertes par *Relations*. De l'Amazonie à la Palestine en passant par le Québec, la loi cautionne ou engendre elle-même des injustices qui légitiment et justifient le recours à la désobéissance des citoyens pour tenter de forcer la création d'une loi plus juste. Face au déficit démocratique grandissant dans nos sociétés, mieux comprendre les origines, les caractéristiques et la légitimité de cette forme d'action non-violente nous paraît essentiel. Notre regard se portera sur certaines expériences vécues au Québec, en Europe et en Amérique latine, à l'aune d'enjeux parfois inédits, comme la propagation des organismes génétiquement modifiés (OGM).

Recevez notre infolettre par courriel, peu avant chaque parution. Inscrivez-vous à notre liste d'envoi sur la page d'accueil de notre site Internet : <www.revue-relations.qc.ca>.



Artisans de non-violence, Portraits

- une controverse sur le droit de vote;
- une étude sur l'état de l'information au Québec;
- une réflexion sur le Nicaragua;
- le nouveau carnet signé par Brigitte Haentjens;
- la nouvelle chronique littéraire de Louise Warren;
- les œuvres de la collection « Artisans de non-violence » du Centre de ressources sur la non-violence.

Oui, je désire un abonnement de _____ an(s), au montant de _____ \$

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (_____) _____

COURRIEL _____

Je désire également offrir un abonnement de _____ an(s), au montant de _____ \$ à la personne suivante :

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (_____) _____

Montant total : _____ \$ Je paie par chèque (à l'ordre de *Relations*) ou par carte de crédit

NUMÉRO DE LA CARTE _____

EXPIRATION _____ SIGNATURE _____

ReLations

8 NUMÉROS PAR ANNÉE, 44 PAGES

5,50 \$ PLUS TAXES

ABONNEZ-VOUS...

par téléphone : 514-387-2541, p. 226

par télécopieur : 514-387-0206

par courriel : relations@cjf.qc.ca

par la poste : **Relations**

Ginette Thibault

25, rue Jarry Ouest

Montréal (Québec) H2P 1S6

Un an : 35 \$ Deux ans : 65 \$

À l'étranger (un an) : 55 \$

Étudiant : 25 \$ (sur justificatif)

Abonnement de soutien : 100 \$ (un an)

www.revue-relations.qc.ca

Droits humains en Turquie : la longue route

La question des droits fondamentaux en Turquie n'est pas résolue, en particulier ceux des femmes, de la minorité kurde et des migrants irréguliers. L'amélioration de leur sort constitue un test pour l'État de droit.

IDIL ATAK

Dans la période qui a suivi l'arrivée au pouvoir du Parti de la justice et du développement (AKP, parti conservateur et islamiste modéré) en 2002, la Turquie a accompli des progrès considérables en matière de droits humains. Cela est attribuable à la stabilité politique et à la détermination du gouvernement de rejoindre l'Union européenne (UE). Des structures de promotion des droits humains ont été créées au sein de l'exécutif et du législatif. La peine de mort a été abolie. La prééminence des traités internationaux comme la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) sur la loi nationale a été reconnue. D'importantes mesures correctives ont été adoptées pour encadrer le pouvoir des forces de sécurité. Les atteintes aux droits humains ont diminué.

Cependant, les problèmes structurels demeurent. Le bilan des activités de la Cour européenne des droits de l'homme (Cour EDH) montre que les droits et libertés fondamentaux ont continué d'être bafoués en 2009. Parmi les 47 États parties à la Cour EDH, la Turquie est le pays qui a été l'objet du plus grand nombre d'arrêts. Ceux-ci révèlent la gravité de la situation : risque de mauvais traitements d'étrangers en cas de renvoi vers l'Iran ou l'Irak ; sanctions disciplinaires infligées à des fonctionnaires en raison de leur participation à une grève ; manquement du système judiciaire à fournir une solution adéquate face à des violences internes graves ; refus d'inscrire au registre foncier, au nom d'une fondation de l'Église orthodoxe grecque, des biens possédés par elle de manière ininterrompue pendant plus de vingt ans ; exclusion temporaire d'étudiants ayant demandé à la direction de l'université de mettre en place des cours facultatifs de langue kurde ; emprisonnement d'un mineur dans une prison pour adultes ; recours à la force policière excessive pour disperser une manifestation non autorisée (mais pacifique) sur la voie publique ; décisions de justice suspendant la publication de journaux dans le cadre de la législation antiterroriste.

Les arrêts de la Cour EDH sont emblématiques des problèmes les plus pressants auxquels fait face la Turquie dans le domaine des droits fondamentaux. Parmi ceux-ci, la condition des femmes, les droits de la minorité kurde et ceux des étrangers s'avèrent particulièrement épineux.

LES FEMMES EN QUÊTE D'ÉGALITÉ

La Turquie est fière d'avoir accordé aux femmes le droit de vote et d'être élues dès 1934, bien avant plusieurs pays européens. Les femmes jouissent de l'égalité devant la loi. Le cadre juridique garantissant leurs droits est progressivement mis en place. Parmi les récents efforts, mentionnons la création, en mars 2009, d'un comité consultatif parlementaire pouvant être saisi de plaintes de discrimination fondée sur le sexe.

Toutefois, il existe un écart considérable entre la législation et la réalité. Aujourd'hui, alors que l'électorat turc est composé de 51 % de femmes (soit 35,5 millions de personnes), leur représentation dans la vie politique reste marginale, que ce soit au parlement ou au niveau des pouvoirs locaux et régionaux. Sur les 550 sièges du parlement, les femmes n'en occupent que 50. Seules deux femmes ont été élues maires à la suite des élections locales du 29 mars 2009.

Les femmes font l'objet de discriminations en matière d'emploi, d'éducation et de santé. Cette situation est exacerbée par les disparités socio-économiques et régionales. L'égalité salariale est loin d'être garantie. Sur dix jeunes non diplômés, sept sont des femmes qui ont des emplois précaires à bas revenus, souvent dans les secteurs économiques informels. Le taux de scolarisation des filles demeure bas comparé aux États membres de l'UE et de l'OCDE. L'accès à l'éducation reste un réel défi dans certaines régions où des pratiques coutumières imposent un rôle stéréotypé aux hommes et aux femmes.

La violence domestique, les crimes d'honneur et les mariages forcés sont les problèmes les plus préoccupants. En 2008, 39 % des femmes ont subi des violences physiques et 15 % ont souffert d'abus sexuel. Plus de cinquante personnes ont été victimes de crimes d'honneur. Face à ces menaces, les femmes se trouvent socialement et juridiquement isolées. Parmi les victimes, 48,5 % ont préféré garder le silence et ne pas se plaindre. Seules 4 % ont porté plainte à la police et 1 % a demandé de l'aide auprès des établissements publics qui offrent refuge aux victimes¹. Ni la police, ni le système judiciaire n'assurent une protection effective. Les tribunaux ne sont pas assez rapides pour ordonner des

L'auteure est docteure en droit et boursière au Centre justice et foi

L'accès à l'éducation reste un réel défi dans certaines régions où des pratiques coutumières imposent un rôle stéréotypé aux hommes et aux femmes.

1. *National Research on Domestic Violence Against Women in Turkey 2008*, recherche menée par la Direction générale du statut de la femme, Commission européenne, Turquie, 2009.



Istanbul. Photo :
Zeynep Akcay

mesures de protection provisoire. Peu de poursuites sont engagées et de sanctions dissuasives prononcées à l'encontre des responsables. Au cours des dernières années, des campagnes de sensibilisation ont été lancées et des programmes de formation dispensés à l'intention des procureurs, des juges, de la police et des intervenants sociaux. Ces initiatives sont louables. Toutefois, leur effet à court terme est limité. Des mesures immédiates de prévention et de protection doivent être prises contre la violence à l'égard des femmes.

LES DROITS DE LA MINORITÉ KURDE

Les autorités turques n'ont toujours pas trouvé une solution satisfaisante à la question kurde. De 1984 à 1999, les conflits armés entre les forces de l'ordre et le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) – reconnu comme organisation terroriste par l'UE et les États-Unis – ont coûté la vie à plus de 30 000 personnes, majoritairement des civils. L'état de siège décrété dans le sud-est du pays et le climat d'insécurité généralisée ont eu un effet dévastateur sur l'exercice des droits et libertés.

Il est vrai qu'au cours de la dernière décennie, on note une amélioration quant au respect des droits culturels et politiques des Kurdes. L'enseignement privé en langue kurde est désormais autorisé tout comme les publications et la diffusion d'émissions de radio et de télévision. Plusieurs préfectures offrent des services en kurde à la population. La minorité kurde dispose d'une assise politique à la suite de l'élection de vingt de ses députés au Parlement, lors des élections législatives de 2007. Des initiatives sont prises pour améliorer le sort des personnes déplacées en raison de la violence et de la détérioration de leur situation socio-économique dans la région du sud-est. Des infrastructures et des logements sont reconstruits pour favoriser leur réintégration. Des indemnités sont versées pour des préjudices

financiers subis du fait d'activités terroristes et d'opérations de lutte contre le terrorisme survenues de 1987 à 2005. Ces changements auraient été inimaginables il y a quelques années alors que les autorités turques niaient l'existence même de la minorité kurde.

Les progrès ne doivent cependant pas cacher que des problèmes persistent. Le plus grave étant l'absence de la paix civile dans la région du sud-est. Les confrontations armées sporadiques qui ont repris depuis quelques années radicalisent la position des parties. La consolidation des réformes s'avère difficile comme en témoigne le blocage de l'« initiative démocratique » lancée par le gouvernement au cours de l'été 2009. Ce plan visait à accorder plus de droits à la minorité kurde afin de mettre fin au conflit. Le premier ministre a dû faire marche arrière face à la protestation des principaux partis d'opposition qui craignent qu'une telle ouverture mette en danger l'intégrité territoriale de la Turquie.

L'expression non-violente des opinions sur la question kurde peut être restreinte au nom de la lutte contre le terrorisme. Plusieurs membres et dirigeants du Parti de la société démocratique (DTP) – pro-kurde – ont été arrêtés, en 2009, pour des liens présumés avec l'organisation terroriste. Le 11 décembre 2009, le DTP a été dissous par la Cour constitutionnelle car il était accusé de devenir « un centre d'activités mettant en péril l'unité de l'État en raison de ses liens avec des activités et des organisations terroristes ». Les 37 responsables de ce parti ont été bannis de la vie politique pour cinq ans. Ces développements montrent l'urgence d'amender la législation antidémocratique sur les partis politiques et la Constitution. Le DTP est, en effet, le 27^e parti interdit depuis 1961.

La reconnaissance des droits des minorités demeure un processus fragile. Il est nécessaire que la Turquie déploie des efforts pour une acceptation pleine des Kurdes en tant

que composante spécifique de sa population. Ces efforts devraient comprendre des réaménagements politiques et institutionnels en vue de renforcer la démocratie locale et le développement d'une politique sociale contre la marginalisation des personnes déplacées. Enfin, une culture de réconciliation devrait être favorisée.

GENDARME DES FRONTIÈRES EXTÉRIEURES DE L'UNION EUROPÉENNE

Les migrants irréguliers sont les nouveaux exclus de la société turque. Située à proximité des zones d'instabilité et de déficit démocratique chronique, la Turquie constitue un point important de passage sur la route des migrations forcées. Chaque année, environ 300 000 clandestins originaires du Moyen-Orient, d'Asie du Sud et d'Afrique entrent dans ce pays.

Contrairement aux droits des femmes et des minorités, la perspective d'adhésion à l'UE a paradoxalement abouti à la détérioration des droits humains des migrants irréguliers en Turquie. C'est à partir de la fin des années 1990 que la lutte contre la migration clandestine devient l'un des enjeux majeurs des négociations. L'UE demande à la Turquie de prendre des mesures pour empêcher les étrangers de poursuivre leur chemin vers l'Europe. Le phénomène est criminalisé. Les effectifs du personnel de contrôle frontalier et des patrouilles maritimes sont revus à la hausse. La transposition, en droit interne, des normes européennes est accompagnée d'une intensification de la coopération opérationnelle avec l'UE, d'un transfert de l'expertise et de fonds européens vers la Turquie. Des atteintes aux droits humains se multiplient. Les migrants irréguliers sont détenus pendant de longues périodes. Selon l'Association des droits de l'homme, 46 000 étrangers ont été placés « en garde à vue » dans des conditions inhumaines au cours de 2008. Leur accès à la procédure de détermination du statut de réfugié est limité, tout comme leur droit à un recours effectif contre les décisions de l'administration. Ils font l'objet d'expulsions collectives vers l'Iran et l'Irak. Le cas de migrants irréguliers morts ou blessés aux frontières turques est régulièrement relaté dans les médias (noyade, asphyxie, accident de route, accident lié aux mines terrestres, violence policière, etc.). Les mesures répressives remettent en question la tradition de tolérance administrative à l'encontre des clandestins et aligne les politiques turques sur celles des États membres de l'UE sans que les tribunaux nationaux aient eu le temps de développer une jurisprudence protectrice cohérente. L'UE se désintéresse du sort de cette population qu'elle ne souhaite pas voir sur son territoire. Cela ne doit pas faire oublier aux

autorités turques qu'elles doivent traiter les migrants irréguliers en stricte conformité avec les normes constitutionnelles et les obligations internationales de protection des droits humains.

La volonté politique d'adhérer à l'UE joue un rôle déterminant dans le processus de démocratisation de la Turquie. La distension des relations avec l'Union explique en partie le ralentissement des réformes. La situation des femmes, de la minorité kurde et des migrants irréguliers, qui forment les populations les plus vulnérables de la société turque, cristallise les limites des progrès en matière de droits humains. L'amélioration de leur sort constitue un test pour l'État de droit.

Les conditions actuelles ne sont toutefois pas propices à la poursuite de la réforme des institutions démocratiques. La scène politique est polarisée. Un climat de suspicion règne entre l'armée, le gouvernement et le judiciaire. Le 23 février 2010, plusieurs officiers de haut rang de l'armée turque ont été arrêtés et inculpés pour avoir cherché à déstabiliser les institutions démocratiques du pays et à renverser le gouvernement. Il s'agit du dernier épisode d'une série de complots présumés contre le gouvernement, mis au jour depuis juin 2007. Près de deux cents personnes, notamment des journalistes,

L'expression non-violente des opinions sur la question kurde peut être restreinte au nom de la lutte contre le terrorisme.

des universitaires et des militaires sont actuellement jugées pour appartenance à un réseau criminel appelé « Ergenekon ». Ces procès ébranlent l'image de l'armée turque considérée comme la gardienne de la laïcité et du nationalisme. Ils attisent les tensions entre l'AKP et ses opposants. Le principal parti d'opposition (gauche nationaliste) et les forces armées soupçonnent le gouvernement d'avoir un plan caché d'islamisation du pays. Le système judiciaire, qui apparaît comme l'ultime arbitre dans l'affaire Ergenekon, est lui-même profondément affecté par les divisions de la scène politique, plusieurs observateurs doutant de l'indépendance et de l'impartialité des tribunaux.

Cette situation met aussi en danger le processus d'adhésion du pays à l'UE. Rappelons que depuis l'ouverture des négociations d'adhésion, en 2004, la Turquie se trouve dans l'obligation de respecter les critères de Copenhague qui exigent qu'un pays candidat soit une démocratie stable, respectueuse des droits humains, de la règle de droit et de la protection des minorités. Les événements récents montrent l'urgence d'une révision radicale de la Constitution issue du coup d'État de 1980. Il est essentiel que les principaux acteurs surmontent leurs divisions pour consolider les réformes. Le chemin de la Turquie démocratique semble long et ardu. ●



Le tourisme équitable et solidaire : une voie prometteuse?

Éthiques ou équitables, ces formes de voyage ne règlent pas les maux fondamentaux du tourisme.

RODOLPHE CHRISTIN

L'auteur, sociologue, est l'auteur du *Manuel de l'antitourisme* (Ecosociété, 2010)

Le tourisme est pratiqué par moins de 5% de la population mondiale. Certes, ce chiffre ne tient pas compte des touristes qui ne franchissent pas de frontière, mais ceux-ci ne sont pas les « héros » de l'industrie touristique. En effet, le développement de « l'ordre touristique mondial », selon l'Organisation mondiale du tourisme, repose sur les voyages lointains de courte durée. C'est donc cette minorité de saute-frontières « avionnée » qui représente le fer de lance de l'industrie touristique.

L'ego-hédonisme de cette population, dont le loisir repose sur la mobilité facile, semble aujourd'hui tempéré par les préoccupations liées au « tourisme durable », « tourisme équitable » et autre « écotourisme »... Certes, ces termes ne désignent pas les mêmes réalités, mais il est d'usage de les utiliser tour à tour sous l'égide d'un concept englobant, celui de « tourisme éthique ». Ce concept a une vertu : faire durer le tourisme, menacé de vague à l'âme. Les voyageurs en profitent : ils ont trouvé un nouveau produit. Les touristes aussi : ils peuvent se faire plaisir sans remords.

À l'heure actuelle, mieux vaut voyager éthique que voyager sans scrupules. Mais ces tourisms-là ne soignent pas les maux fondamentaux du tourisme (eux-mêmes liés à un état sociétal particulier), même s'ils veillent à répartir plus équitablement les richesses, à utiliser des matériaux durables ou recyclables, ou à valoriser les écosystèmes en respectant, par exemple, ce principe commercial du développement durable : un lion rapporte davantage vivant que mort (notons qu'avec ce principe, les parcs africains, déjà anciens, n'ont jamais pu éradiquer le braconnage).

FAUSSES SOLUTIONS

Ces tourisms ne règlent pas le problème touristique. Prenons quelques exemples afin d'illustrer cette affirmation péremptoire. Le tourisme éthique n'élimine pas la pression touristique sur les environnements : l'usage immodéré de l'avion, par exemple, n'est pas forcément remis en cause, même si, sur place, on préférera les dromadaires plutôt que les véhicules tout-terrain pour se déplacer.

Le tourisme éthique n'élimine pas non plus la mainmise du commerce sur le voyage lui-même. On reste dans un rapport de clients à prestataires. L'autochtone se doit d'être serviable, compétent et souriant. On est donc loin de la mythologie de la rencontre désintéressée, spontanée et conviviale.

Le tourisme éthique demeure inscrit dans une logique « aménagiste » des territoires et ne contrevient pas à ce que j'appelle le « *management* du monde ». Au plan de l'offre, le tourisme est une manière de mettre les territoires en production et d'enfermer le voyage dans des circuits élaborés autour de passages obligés.

PENSER LE VOYAGE AUTREMENT

Le tourisme éthique n'est donc pas une véritable alternative. Réfléchissons. Le voyage ne gagnerait-il pas à être réimaginé comme un itinéraire, avec ses hauts et ses bas, ses ruptures et ses rencontres, une inscription dans la durée, plutôt que comme l'attraction formatée d'une destination aux allures de cliché? Considérer l'importance de l'itinéraire permet de sortir des sentiers battus, sans forcément aller très loin. Je veux aller à la montagne. Et si j'y allais tout simplement à pied au départ de chez moi? Je verrais alors le monde d'un autre œil. L'itinéraire, donc le monde, commence sur le pas de ma porte et la lenteur est l'atout de la découverte. Plutôt qu'en prenant l'avion, allons-y à vitesse d'homme ou d'animal. Si c'est trop loin, prenons le temps nécessaire, ou bien révisons nos ambitions. Sortons des passages obligés : rendons-nous où, justement, il n'y a théoriquement rien à voir, c'est là que des pans entiers de la réalité se dévoilent. Une société se découvre aussi dans ses espaces interstitiels, dont les dépliants publicitaires ne parlent jamais. L'exploration commence ici même. ●



Loin du gaspillage et de l'artificialité associés au tourisme de masse, le tourisme équitable et solidaire est de plus en plus connu. Certains n'y voient pas une rupture suffisante avec les

travers du modèle dominant. D'autres y voient une pratique du voyage plus humaniste et, surtout, offrant une perspective d'émancipation à des communautés démunies.

Le tourisme équitable et solidaire est un outil au service du développement des communautés locales.

LOUISE CONSTANTIN

« Nous avons toujours été des pêcheurs. À cause de la surexploitation de la ressource, nous n'arrivions plus à gagner notre vie, et nos enfants partaient aux États-Unis pour trouver du travail. Nous nous sommes tournés vers le tourisme. Nous avons formé une coopérative, reçu un prêt et de la formation, et maintenant toute notre communauté y travaille. »

UN MEMBRE DE LA COOPÉRATIVE DE YUNUÉN, PATZCUARO, ÉTAT DU MICHOCÁN.

« Avant la création de la coopérative, nous n'étions rien, nous n'avions aucune identité civique et nous n'avions pas accès aux services sociaux. Aujourd'hui, nous sommes des citoyens pleinement reconnus, et nous pouvons envoyer nos enfants à l'école. Nous ne dépendons pas de l'aide du gouvernement. C'est grâce à nos efforts que nous et nos enfants pouvons manger, et c'est grâce au tourisme que nous gagnons notre vie. »

DEUX MEMBRES DE LA COOPÉRATIVE DE SERVICES ÉCOTOURISTIQUES DE LA VENTANILLA, CÔTE DU PACIFIQUE, ÉTAT D'OAXACA.

« Cela fait sept ans que nous n'avons pas coupé un seul arbre dans la région. Nous travaillons maintenant à la protection de la forêt, et le tourisme a remplacé l'exploitation forestière et minière comme source de revenus. »

LE COMMISSAIRE DE LA COLLECTIVITÉ DU CERRO PRIETO DANS LA RÉSERVE DES PAPILLONS MONARQUES, ÉTAT DU MICHOCÁN.

Ces témoignages représentent un échantillon des réponses à la question que j'ai posée dans toutes les communautés que j'ai visitées au Mexique en vue de répertorier des « destinations équitables », soit :

« Pourquoi avez-vous décidé de faire du tourisme ? »

La situation économique déplorable des populations du Sud est abondamment documentée. La pauvreté croissante résultant des conditions commerciales inéquitables entre le Nord et le Sud entraîne l'exode des jeunes vers les pays du Nord, un phénomène en expansion selon les Nations unies. Pour le Mexique seulement, l'OCDE estimait, en 2005, le nombre de migrants vers les États-Unis à 600 000 par an.

L'INITIATIVE DES COMMUNAUTÉS

Dans ce contexte, des communautés ont cherché des solutions et le tourisme leur est apparu comme un moyen de remplacer les activités traditionnelles en déclin et de contribuer au développement socio-économique de leur collectivité. Malheureusement, si l'offre d'un tourisme géré par les communautés locales augmente dans les pays du Sud, force est de constater que les touristes attendus ne sont pas au rendez-vous. Malgré l'intérêt que suscite le tourisme alternatif dans les médias, la proportion de ce marché dans l'ensemble de l'industrie touristique ne dépasserait pas 0,5%. La crainte que l'arrivée de « hordes de touristes » ne vienne perturber l'ordre social et l'équilibre environnemental est donc très éloignée de la réalité. D'autre part, les communautés, loin de subir passivement le tourisme, exercent elles-mêmes un contrôle sur le nombre de visiteurs qu'elles sont prêtes à accueillir – et parfois aussi sur les comportements de ces derniers –,

car elles tiennent à préserver leur tranquillité et leur mode de vie.

Le tourisme équitable se distingue justement par l'accent mis sur des voyages faits en petits groupes, ce qui facilite des rapports plus humains et une meilleure communication entre visiteurs et visités. Il prévoit en outre des circuits plus restreints, réduisant ainsi la durée et l'étendue des déplacements. En ce sens, il se rapproche de la philosophie du *slow travel* en permettant aux voyageurs de rompre le rythme frénétique de notre univers de production et de consommation pour mieux s'imprégner de la culture des populations visitées.

UN ENRICHISSEMENT LOCAL

Enfin, la plupart des communautés ont intégré le tourisme à un projet de développement durable : protection d'espèces animales en péril, mise en valeur de leur patrimoine naturel et culturel et développement économique communautaire. Les voyageurs ayant des préoccupations humanitaires ou écologiques ont donc la satisfaction, en pratiquant le tourisme équitable, de savoir que l'argent qu'ils dépensent restera sur place et contribuera à l'amélioration des conditions de vie des populations locales et à la protection de l'environnement.

Le tourisme demeure le privilège des populations du Nord : un septième de la population a les moyens de visiter les six autres septièmes. C'est le secteur économique qui connaît la plus forte croissance. Les populations du Sud l'ont bien compris et cherchent à utiliser cet important levier économique dans leur intérêt. Dans ce sens, le tourisme équitable représente une interface solidaire entre le Sud et le Nord. ●

L'auteure est
conseillère en
tourisme équitable

BERNARD ÉMOND HONORÉ

L'Université Saint-Paul a décerné un doctorat *honoris causa* à Bernard Émond, dont les carnets sont parus dans *Relations* tout au long de l'année 2009-2010. La cérémonie, qui a eu lieu ce printemps, a mis en lumière l'œuvre originale du cinéaste, dont les thèmes principaux sont la dignité et la fragilité humaines, ainsi que la perte des repères culturels. Bernard Émond a entamé des études anthropologiques avant de se consacrer au septième art. Il a réalisé, entre autres, une trilogie sur les trois vertus théologiques (la foi, l'espérance et la charité) : *La Neuvaine* (2005), *Contre toute espérance* (2006) et *La Donation* (2009), ainsi que plusieurs documentaires maintes fois primés.

DROITS DES AUTOCHTONES

À l'automne 2007, le Canada faisait volte-face en votant contre l'adoption de la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones – dont il avait pourtant participé à l'élaboration (voir Léger, Marie, «Honte au Canada», *Relations*, décembre 2007). Le gouvernement conservateur jugeait le texte flou et s'inquiétait d'éventuelles revendications territoriales. À la suite des pressions exercées par plusieurs organisations sociales et politiques, il s'est récemment engagé à adopter la déclaration au cours des prochains mois, en vérifiant toutefois la compatibilité de celle-ci avec la Constitution canadienne. Les représentants autochtones s'en inquiètent car ce sont les lois nationales qui devraient s'ajuster au droit international. Ils craignent également que la déclaration devienne une «coquille vide», alors que les violations contre les communautés autochtones sont «systémiques et généralisées».

ÉTIQUETAGE OBLIGATOIRE

Des agriculteurs, des associations de consommateurs et des groupes environnementaux et de femmes ont récemment formé une coalition qui exige que le Canada cesse d'aligner ses positions sur celles des États-Unis et de l'industrie des biotechnologies dans le cadre de négociations internationales sur l'étiquetage des aliments génétiquement modifiés. Une position plus souple (semblable à celle du Brésil, par exemple) permettrait d'inscrire le droit, pour tous les pays qui le veulent, d'adopter souverainement des règles d'étiquetage des OGM, codifiées dans le programme *Codex alimentarius* des Nations unies. Cela permettrait à ces pays de se protéger d'éventuelles poursuites de l'industrie des biotechnologies en vertu des accords de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Renseignements : <www.unionpaysanne.com>.

NOUVEAU PROVINCIAL

Jean-Marc Biron est le nouveau Provincial des jésuites de la Province du Canada français et d'Haïti. Il entrera en fonction le 31 juillet afin de remplacer Daniel LeBlond, qui a accompli son mandat de six ans. Directeur du centre de spiritualité Manrèse à Québec depuis septembre 2008, Jean-Marc Biron a principalement œuvré au Centre justice et foi (CJF). En 1993, il commence à y travailler comme responsable des programmes. Il est ensuite nommé directeur de 1994 à 1997, et de 2001 à 2007. C'est à ce titre qu'il a assumé la direction de *Relations* et qu'il a fait partie de son comité de rédaction. L'équipe de *Relations* lui souhaite bon succès dans ses nouvelles fonctions!

JÉSUITES MENACÉS DE MORT

Ismael Moreno, directeur de la radio jésuite Progreso, au Honduras (voir son article dans notre numéro d'octobre-novembre 2009), et Gerardo Chévez, reporter à cette même station, ont récemment été menacés de mort pour avoir pris la défense d'une femme qui a été victime de violation des droits humains. Les intimidations répétées font aussi partie de la vie du jésuite Javier Giraldo, qui œuvre au Centre de recherche et d'éducation populaire pour la paix, à Bogota, en Colombie. Il a également reçu des menaces de mort de la milice d'extrême-droite Acción Nacional, après avoir dénoncé plus de 200 assassinats impunis, commis par les paramilitaires et la guérilla armée. Sa lutte pour la justice et les droits humains se poursuit. Consulter : <www.cinep.org.co> (en espagnol).

CRISES HUMANITAIRES

Le colloque annuel de la Chaire de Recherche en mondialisation, citoyenneté et démocratie (MCD) de l'UQAM aura lieu les 2 et 3 septembre 2010. Intitulé «Crise humanitaire: de l'impératif moral à l'exigence politique», l'événement prendra comme point de départ la catastrophe qui a frappé Haïti afin de réfléchir aux tensions révélées par ce type de situation. Comment l'aide humanitaire se conçoit-elle dans un monde globalisé où s'entrecroisent des espaces de solidarité et de citoyenneté, les territoires de la souveraineté et les instances décisionnelles? Comment organiser une solidarité de longue durée dans un contexte médiatique d'information-spectacle? Renseignements au <www.chaire-mcd.uqam.ca>.

DVD

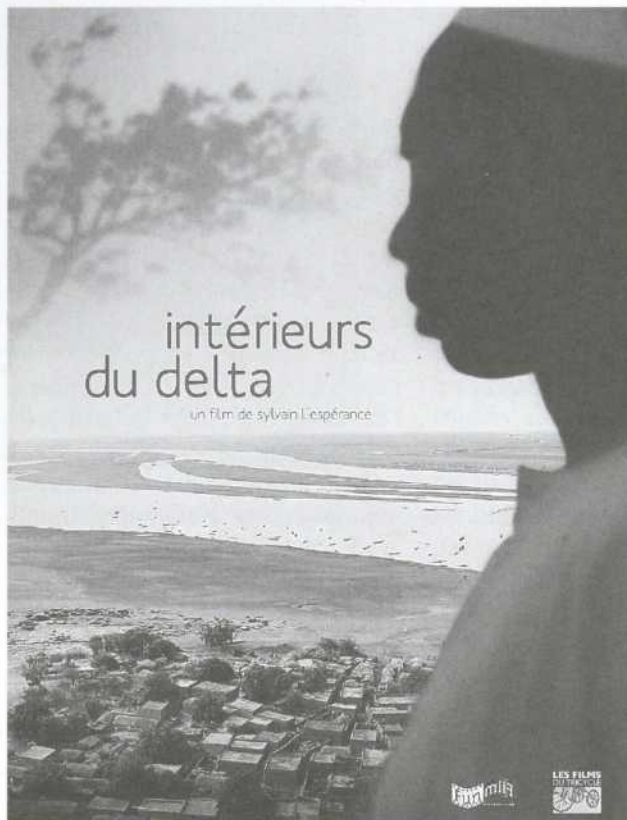
INTÉRIEURS DU DELTA

RÉALISATION ET PRODUCTION :
SYLVAIN L'ESPÉRANCE
LES FILMS DU TRICYCLE
QUÉBEC, 2009, 76 MIN.

Réalisateur d'*Un fleuve humain* (2006), film choral sur les habitants des rives du fleuve Niger, au Mali, Sylvain L'Espérance tente cette fois d'appivoiser une seule de ces familles, dont le mode de vie traditionnel est menacé par la globalisation économique et ses conséquences environnementales. Le réalisateur part à la rencontre d'une attachante famille de pêcheurs de l'ethnie Bozo, afin d'écouter leur parole, mais aussi leur silence, leur désespoir et leur espérance. Il observe humblement leur réalité quotidienne, leurs gestes séculaires ponctués de longues conversations ininterrompues entre les anciens dans une langue poétique et métaphorique. Son film nous plonge dans cette plaine aride «qui semble être le centre du monde».

Les Bozo ont su s'adapter aux caprices des milieux halieutiques depuis la nuit des temps. Fidèles au génie des eaux Dye Dye, avec qui ils ont signé un pacte sacré, ils ont pu y pêcher selon des rites ancestraux. Mais les offrandes et les interdits scrupuleusement respectés ne permettent plus de remplir les nasses, les génies des eaux semblant eux-mêmes désorientés par la pollution, la sécheresse, le réchauffement climatique et la surpêche.

En effet, les efforts laborieux et souvent vains des pêcheurs se déroulent maintenant dans un contexte marqué par une perturbation de l'écosystème sahélien et l'épuisement des ressources du fleuve Niger. Les troncs servant à fabriquer les pirogues sont de plus en plus rares. À maints endroits, les voitures passent sur le lit asséché et poussiéreux du fleuve. Les filets faméliques sont attrapés par des mains de plus en plus menues dans les bras d'un fleuve tout aussi anémié.



Le néolibéralisme et son joug du marché continuent de faire miroiter aux Bozo des lendemains meilleurs. Le film montre pourtant que la mondialisation bouleverse cette petite communauté sans la récompenser en retour. Les gens vivent de petits crédits, de services, d'entraide, de frustrations ravalées, de détermination et de volonté divine. Et le temps est loin où l'on brûlait de l'huile de karité pour s'éclairer; le «progrès» a imposé d'autres sources plus énergivores. Or, quand les prix de l'essence et du pétrole montent, c'est le niveau de vie des riverains qui chute dramatiquement.

Les Bozo, s'ils rêvent encore de progrès, sont conscients que les forts les divisent pour mieux les confiner à leur misérable condition: «C'est notre progrès qui nous piège», nous dit l'un deux. L'instruction «à l'occidentale» et l'introduction de l'argent a changé leurs mœurs au point où seuls ceux qui en disposent peuvent affronter la rareté des denrées de base. Les anciens, amers, flairent que si le président venait s'enquérir des besoins de leur hameau, les gens s'abstiendraient de lui dire quoi que ce soit. De toute façon, dans cette contrée sablonneuse et aride, c'est peine perdue: tout est pour Bamako, la capitale du pays.

Quand l'orage bruyant s'abat dans le dénuement, seule la lumière du ciel trahit la présence de frères paillottes courageusement arrimées au sable, malgré la féroce bourrasque. Imperturbable, la vie reprend. Sourires, rires et abnégations sont les réponses de ces gens face à l'adversité. Bien sûr, on creusera d'autres pirogues, on les peindra de signes chatoyants, on rapiécera les fragiles filets. À l'aube, des mains gercées extirperont de l'eau quelques branches et objets pollués, parfois un poisson qui n'a plus la force de frétiller.

Malgré la violence de la globalisation, le fleuve Niger s'écoule, imperturbable, impassible. Plus haut, dans le delta du Niger, on prévoit de grands aménagements pour faire pousser du riz. Mais à quel prix? Les Bozo resteront pêcheurs, et tant que le génie du fleuve sera là, ils s'échangeront leur maigres offrandes. «Celui qui te donne du poisson à la saison des hautes eaux est ton véritable ami». C'est en effet dans le besoin que l'on reconnaît les amis. Un jour, le Bozo ira donc porter le poisson à ceux qui, plus haut dans le delta du Niger, font pousser du riz mais qui ont encore faim. C'est l'optimisme de l'Afrique qui triomphera.

AZIZ SALMONE FALL

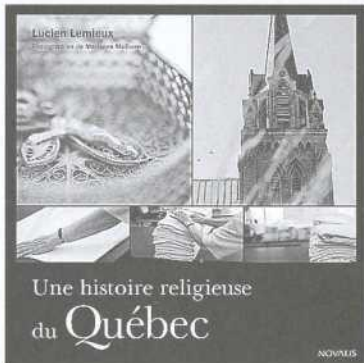
UN BIJOU D'HISTOIRE

Lucien Lemieux

UNE HISTOIRE RELIGIEUSE DU QUÉBEC

Photographies de Marianne McEwen
Montréal, Novalis, 2010, 191 p.

Lucien Lemieux est un historien bien connu, spécialiste de l'histoire de l'Église du Québec. Il introduit son ouvrage de la façon suivante: « Cette publication ne se présente pas comme une œuvre scientifique exhaustive. Elle ressort d'un cours de niveau universi-



taire offert depuis quelques années. Ses objectifs étaient de faire connaître l'histoire de la population québécoise sous son angle religieux en lien avec les autres facettes de la vie des gens et d'ouvrir cette histoire à ce qui s'est passé dans le pays devenu le Canada actuel, de même qu'en certains autres pays, surtout dans le domaine religieux» (p.6).

Le livre comprend neuf chapitres. Dans les six premiers, qui sont proprement historiques, on est en présence d'un véritable bijou, soit une information abondante et précise, et une ampleur du regard respectueuse des confessions et traditions. Le chapitre sur les éléments religieux des peuples autochtones est excellent et celui sur la mise en place du triomphalisme (le long siècle de 1840 à 1940) est éclairant sur la prépondérance de l'ultramontanisme, la vie religieuse consacrée, la querelle entre l'autorité ecclésiastique et l'Institut canadien concernant les

livres prohibés, les pratiques et dévotions, la religion et la langue et l'immigration juive. J'y ai appris, entre autres, comment l'encyclique *Rerum Novarum* (1891) avait tempéré le conservatisme des évêques d'ici et donné une chance au syndicalisme naissant. Le sixième chapitre évoque rapidement l'épiscopat de Joseph Charbonneau, l'émergence de l'Action catholique, les débuts de l'œcuménisme (en page 119, l'auteur mentionne la contribution d'Irénée Beaubien à l'Inquiry Forum), la crise de la culture et de la société des années 1960.

Les trois derniers chapitres se rapprochent de ce qu'on pourrait appeler une interprétation pastorale et offrent une perspective sur les voies à privilégier pour l'avenir. Le chapitre 7 signale l'importance des valeurs telles que la solidarité, l'entraide, l'honnêteté. Le chapitre 8 identifie les diverses voies ouvertes pour renouveler l'Église catholique: recherche spirituelle, croissance dans la foi, diversité religieuse, femmes et ministère, le bilan de 1982 sur le rapport Dumont, la déconfessionnalisation scolaire, les Amérindiens. Le dernier chapitre insiste sur le caractère inédit de la société actuelle et donc sur la nouvelle relation entre religion et culture.

Très solides au plan de l'information, ces trois derniers chapitres m'ont paru plus faibles au plan de la rigueur de la pensée. Le ton est plus engagé, parfois militant (« De faux prophètes tentaient alors de "cracher" sur le passé », p. 130).

L'auteur déplore la mise en veilleuse du concile Vatican II et les vellétés de retour à une religion plus traditionnelle. « Le pluralisme religieux va-t-il tenir le coup dans une société portée à s'uniformiser socialement, économiquement, politiquement? Il n'y a rien de pire en histoire que la foule... » (p. 164). Pour l'auteur, la dimension religieuse de l'être humain est fondamentale. Mais elle ne doit pas s'affirmer dans une religion close qui ferait fi des espérances des êtres humains.

Dans le contexte actuel du passage à l'éthique et à la culture religieuse dans le domaine de l'éducation, voici

un livre opportun, voire essentiel. À signaler: un index des noms de personnes, une bibliographie sélective impressionnante, des photographies splendides et une grande qualité d'édition.

ANDRÉ BEAUCHAMP

REGARD CRITIQUE SUR LA BOURSE

ATTAC-Québec (collectif)

LA BOURSE CONTRE LA VIE – DÉRIVE ET EXCROISSANCE DES MARCHÉS FINANCIERS

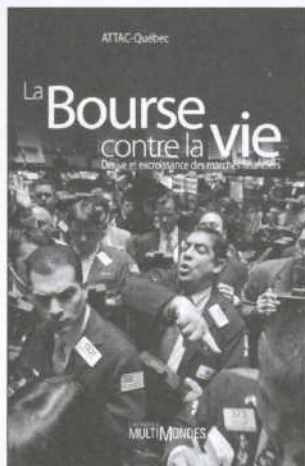
Montréal, Multimondes, 2010, 208 p.

Subprime, Swap, Future... ces termes font maintenant partie du langage des experts de la « science » économique. Le discours médiatique actuel, s'il fait état des produits dérivés financiers, procède rarement à une analyse approfondie de ce système. C'est à cette tâche pédagogique nécessaire qu'un collectif d'auteurs, réunis par l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (ATTAC-Québec), se consacre dans ce récent essai. Cet ouvrage intéressera quiconque désire se familiariser avec le fonctionnement plutôt obscur de notre économie financiarisée, de même que ceux qui souhaitent acquérir certaines munitions intellectuelles afin de critiquer intelligemment l'ordre dominant.

Les diverses contributions, qui proviennent pour la plupart de spécialistes des questions économiques, tentent de démystifier le fonctionnement des marchés financiers et de dénoncer la place prépondérante qu'ils ont pris dans nos vies. Dans le premier chapitre, Gilles Dostaler montre, à travers un historique de la Bourse, que la finance n'est pas une perversion du système capitaliste, mais qu'elle est plutôt l'une de ses institutions centrales. Tout en dénonçant la dérive spéculative du capitalisme globalisé, Jacques B. Gélinas rappelle que sa puissance a été rendue possible

par des décisions politiques. Il en appelle à une «re-régulation» du système financier afin que l'économie soit au service de la population, et non l'inverse. Gaétan Breton s'intéresse quant à lui aux transformations de la gouvernance des entreprises dans un contexte de financiarisation de l'économie. Selon lui, une modification substantielle des fonctions de l'entreprise s'opère avec la montée en puissance d'une économie financiarisée: l'entreprise ne tire plus l'essentiel de ses revenus de la production de biens et services, mais plutôt de ses activités spéculatives.

Raymond Favreau, décédé peu avant la sortie de cet ouvrage qu'il a initié, a écrit deux chapitres importants. Dans un premier temps, il analyse le caractère profondément déstabilisateur des produits dérivés et des fonds spéculatifs. Pour contrer leurs effets pervers, l'auteur propose une série de solutions comme la régulation



des produits dérivés, l'interdiction de la titrisation et la nationalisation, voire l'abolition des Bourses. Dans sa seconde contribution, Favreau analyse les transformations des régimes de retraites qui sont de plus en plus soumis aux aléas des fluctuations boursières. Cette question est d'autant plus préoccupante que c'est l'épargne des travailleurs qui sert trop souvent à nourrir les dérives du système financier.

Trois autres textes se penchent sur la domination de la finance dans nos vies, selon des angles plus spécifiques.

Lucie Mercier montre que la réforme du Code des professions du Québec permet aux activités des sociétés professionnelles d'être cotées en bourse, ce qui participe à la privatisation des services publics. Dans une fine analyse de la mise en place des marchés du carbone, Louis Gaudreau et Éric Pineault montrent que ceux-ci, loin de rencontrer les promesses espérées par certains environnementalistes séduits par le «capitalisme vert», risquent plutôt de nous conduire à l'éclatement d'une prochaine bulle qui, bien que verte, n'en demeurera pas moins spéculative. Claude Vaillancourt décortique quant à lui les représentations culturelles de la Bourse à travers différentes œuvres littéraires et cinématographiques qui en ont offert de troublants miroirs.

André Thibault plaide en conclusion pour une décolonisation de notre imaginaire social, qui est dominé par l'économie. Face à l'ampleur de la crise actuelle qui n'est pas uniquement économique, mais bien environnemen-

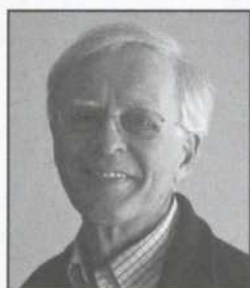


Presses de
l'Université
Laval

www.pulaval.com

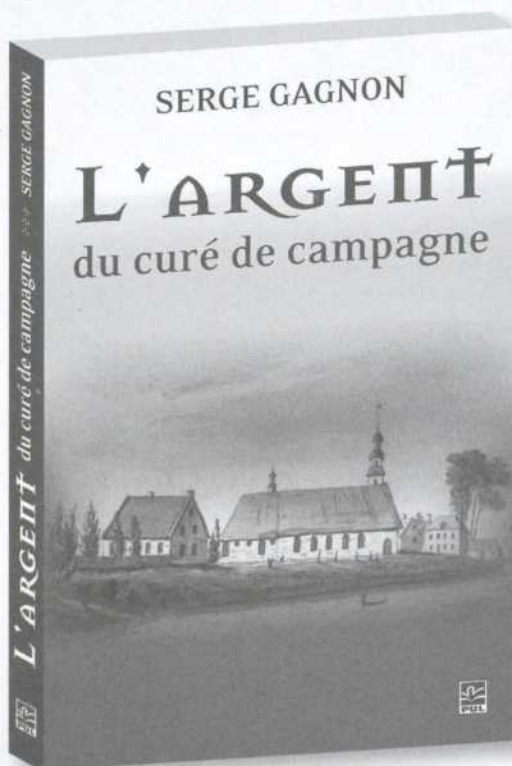
Visitez les Presses

*Les curés de campagne
ont généralement vécu
des carrières épuisantes
mais lucratives.*



Serge
GAGNON

266 PAGES + 29,95 \$





tales, politique et sociale, il est d'autant plus urgent d'opérer une rupture avec l'ordre dominant. À la lecture de cet ouvrage, il est inspirant de constater que plusieurs œuvrent à une transformation radicale (*à la racine*) de notre économie et de notre société.

MAXIME OUELLET

FRAGILITÉ FÉCONDE

Bernard Ugeux (dir.)
**LA FRAGILITÉ –
 FAIBLESSE OU RICHESSE?**
 Paris, Albin Michel,
 2009, 217 p.

Ce livre collectif reprend les communications présentées lors d'un colloque tenu à Toulouse, en janvier 2009, à l'instigation de l'Institut de théologie, en collaboration avec L'Arche de Jean Vanier. La première partie, «Traverser la fragilité», nous rappelle que les fragilités sont la condition de la parole, selon la Bible et la psychanalyse. Une économiste, Elena Lasida, explique, par ailleurs, que la fragilité en économie peut aussi bien être une menace qu'une chance. À partir de son expérience du deuil, une théologienne protestante, Lytta Basset, pose la question: comment traverser la fragilisation due à la perte et au deuil? Elle retrace les différentes étapes, en prenant pour exemple le récit évangélique qui montre Jésus fragilisé par la mort de son ami Lazare.

Dans la deuxième partie, «Fragilité de l'autre, fragilité de soi», Jean Vanier montre, dans un très beau texte, comment de la fragilité peuvent jaillir la lumière et la beauté, «un appel, un cri pour la relation» (p.105). Il insiste sur le fait que la fragilité dérange dans un monde où s'impose la tyrannie de la normalité. Citant l'exemple de L'Arche dont il est le fondateur, il insiste sur la compassion à l'endroit des plus faibles. Elle diffère de la pitié, du don unilatéral et recherche plutôt la communion des

cœurs. La vraie compassion aide l'autre à se remettre debout. Elle transforme ainsi les forts et leur permet d'assumer leurs propres fragilités.

Xavier Emmanuelli, cofondateur de Médecins sans frontières, évoque la difficile rencontre de la grande fragilité – celle des exclus, des sans-abris, des clochards mais aussi des grands malades et des mourants. Sa propre expérience lui enseigne qu'on ne peut accompagner ces personnes et éprouver de la compassion à leur égard sans



assumer sa propre fragilité. Sinon, il serait impossible de créer des liens. Le théologien Jean-Marie Gueullette analyse pour sa part la souffrance des médecins en s'appuyant sur une enquête de l'Association médicale canadienne. Leur formation leur interdit de se reconnaître fragiles dans un système fondé sur la compétition. Pour un jeune médecin, avouer sa fragilité serait se mettre hors-jeu.

La troisième partie du livre, «Fragilité des hommes et chemin spirituel», présente le point de vue de Lama Puntso, moine et enseignant bouddhiste. Il souligne que la fragilité résulte du refus de l'impermanence qui caractérise la vie humaine, de la résistance aux changements. Toutefois, la contemplation de cette impermanence permet de l'intégrer, de ne pas s'y opposer. Le bouddhisme nous apprend aussi à transformer la fragilité par la méditation, dont le but ultime est la vacuité, autrement dit la plénitu-

de. Il en est de même du soufisme présenté par l'islamologue Éric Geoffroy. Une sourate affirme que l'homme a été créé faible mais que le secours de Dieu lui est assuré. Le Coran enseigne qu'il faut avoir conscience des faibles et des opprimés dans une famille, une fratrie, un couple ou à l'échelle mondiale. Ce qui pourrait fonder une théologie islamique de la libération. L'Islam reviendrait ainsi à ses racines.

Dans un texte sur la fécondité de la fragilité, Bernard Ugeux démontre comment l'expérience de la fragilité peut être la plus douloureuse ou la plus féconde des expériences. Elle nous confronte à nos limites et à nos blessures. Elle nous fait douter de l'amour et de la toute-puissance de Dieu. Pourtant, la vulnérabilité de Dieu se révèle en Jésus. Cette part de fragilité que chacun porte à différentes étapes de sa vie peut susciter le meilleur en nous. Elle peut nous ouvrir à la souffrance de l'autre, «à cette dimension de l'amour de Dieu, un amour sans attente, juste le don, dans la démaîtrise» (p.105). Un très beau livre qui nous invite à réfléchir sereinement à notre propre fragilité.

NICOLE LAURIN

LA PASIONARIA DU VÉLO

Claire Morissette
**DEUX ROUES, UN AVENIR –
 LE VÉLO EN VILLE**
 Montréal, Écosociété, 2009, 253 p.

Cette recension se veut un hommage et un devoir de mémoire. Claire Morissette, décédée du cancer le 20 juillet 2007, a réussi en 57 courtes années de vie à faire davantage pour l'environnement, la ville et le vélo que la plupart de nos politiciens, de nos fonctionnaires et de nos militants, hommes et femmes confondus. C'est à elle que l'on doit largement Le Monde à bicyclette et son vaste héritage de

pistes cyclables, Communauto et son service d'auto-partage, et Cyclo Nord-Sud, cette ONG qui redonne à nos vieilles bicyclettes une deuxième, voire une troisième vie dans les pays du Sud. Sans compter le livre *Deux roues, un avenir*, auquel les éditions Écosociété font l'honneur de leur collection «Retrouvailles», quinze ans après sa première parution.

«Conceptrice et initiatrice, organisatrice et coordonnatrice, journaliste et rédactrice, spécialiste du transport approprié, mobilisatrice autour de consensus alternatifs, mordue de vie associative, relationniste et lobbyiste, maître-chanteuse de politiciens, documentaliste, comptable, recherchiste en faisabilité, rédactrice de plans d'affaires et de projections financières, agente de financement, scribouilleuse de demandes de subventions, infographiste, vendeuse de pubs, webmestre, logisticienne, menuisière, mécanicienne, décoratrice et laveuse de planchers, femme à tout faire quoi! Voilà une pragmatique engagée, les mains dans la pâte jusqu'aux coudes, éprise d'action et de résultats» (citation tirée du site Web de Cyclo Nord-Sud). Difficile de mieux décrire que dans ses propres mots ce petit bout de femme débordant d'énergie, de vision et de projets! Ce n'est que justice que les générations à venir puissent se rappeler son irremplaçable contribution en pédalant désormais sur la piste cyclable Claire-Morissette qui traverse le



cœur de Montréal d'est en ouest, le long du boulevard Maisonneuve.

Ce livre est à l'image de sa vie: celle d'une militante, rigoureuse et ludique. Elle qui n'était pas une intellectuelle, n'a pas hésité à répondre positivement à une commande d'Écosociété qui venait d'être fondée: pourquoi n'écrirais-tu pas un livre sur le vélo, sa place dans la société et son avenir? Puisant dans ses vingt années d'expériences, de recherches et de contacts avec les initiatives cyclistes d'un peu partout dans le monde, Claire a produit ce livre qui constitue, encore aujourd'hui, une référence incontournable pour quiconque s'intéresse non seulement au vélo mais aussi aux enjeux du transport et du développement urbains.

Alliant le témoignage personnel et poétique à une documentation abondante et méconnue, Claire traite tour à tour des avantages encore inégalés de la bicyclette (chap. 1), de la guerre sans merci et extrêmement coûteuse que lui livre l'automobile depuis un siècle (2),

de l'histoire étonnante et pleine de surprises du vélo (3), de la ville recyclée, pour reprendre son beau jeu de mots, et de la situation actuelle de la bicyclette à travers le monde (4). Elle aborde ensuite le rapport entre le vélo et les femmes et son apport significatif au féminisme (5), les problèmes concrets qui se posent aux cyclistes urbains et la nécessité de s'impliquer pour les régler (6), l'histoire des luttes montréalaises pour la reconnaissance concrète des cyclistes et les victoires importantes qui ont marqué les débuts d'une «Vélorution» encore à poursuivre (7). Les deux derniers chapitres font place aux aspects plus techniques de la mécanique du vélo et aux diverses pratiques en toutes saisons. Et l'auteur de conclure sur un savoureux dialogue intitulé «Le vélo rêvé»!

Cette réédition s'accompagne d'une substantielle préface de Robert Silverman, le complice de Claire à l'origine du Monde à bicyclette. Il retrace les progrès accomplis depuis 15 ans et montre la contribution considérable que, grâce à l'imagination, à l'audace et à la persévérance de ce petit groupe de militants convaincus, la bicyclette a apporté à l'évolution et à l'humanisation d'une métropole comme Montréal. Merci, Claire, pour cet héritage inestimable!

DOMINIQUE BOISVERT

Notre prochain numéro:
Sexualité et spiritualité

Cahiers
de spiritualité
ignatienne

3 numéros par an

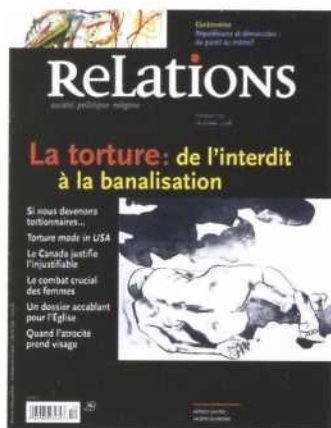
(418) 653-6353

cahiersi@centremanrese.org

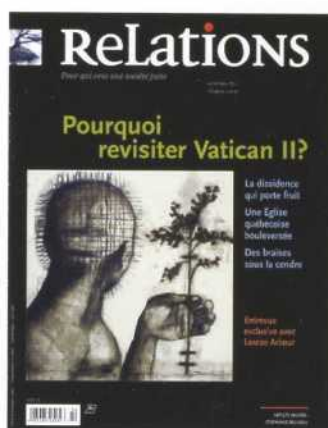
www.centremanrese.org

*La spiritualité
en dialogue
avec la culture
contemporaine*

Vous avez manqué un numéro?



729
LA TORTURE: DE L'INTERDIT
À LA BANALISATION



730
POURQUOI REVISITER
VATICAN II?



731
QUEL AVENIR POUR
L'ACTION COMMUNAUTAIRE?



732
PALESTINE: ASSEZ D'INJUSTICE!



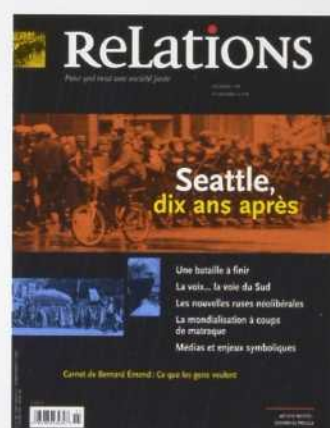
733
L'OGRE DE LA FINANCE



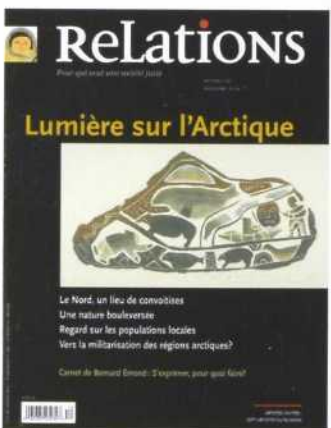
734
TECHNOSCIENCE:
LA BOÎTE DE PANDORE



735
CULTURE SOUS TENSION



736
SEATTLE, DIX ANS APRÈS



737
LUMIÈRE SUR L'ARCTIQUE



738
LA BEAUTÉ DU MONDE



739
LE COMBAT
CONTRE L'IMPUNITÉ



740
LA SOUVERAINÉTÉ
ET SES ANGLES MORTS

CHAQUE ANCIEN NUMÉRO EST OFFERT AU PRIX DE 3 \$.

514-387-2541 • relations@cjf.qc.ca • www.revuerelations.qc.ca